



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

• QUÉBEC, LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2002

## Fini les pubs de voitures sur les autobus du RTC

ISABELLE MATHIEU  
IMathieu@lesoleil.com

«Louez la Hyundai Accent 2003 à 159\$ par mois.» Affichée à l'arrière d'un autobus, cette réclame a un petit quelque chose de... paradoxal. Le Réseau de transport de la Capitale jure qu'on ne l'y reprendra plus et vient de bannir toute publicité d'automobiles sur ses véhicules.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le directeur des communications du Réseau de transport de la Capitale (RTC), Claude Lévesque, n'a pas apprécié voir la pub de Hyundai accrochée à l'arrière d'une quarantaine d'autobus.

«On met des efforts à tout casser pour hausser notre clientèle et faire la promotion du transport en commun et on s'en va se tirer dans le pied avec une publicité de char à l'arrière de l'autobus!» tempête M. Lévesque.

### «On s'en va se tirer dans le pied avec une publicité de char à l'arrière de l'autobus!»

Quand on y pense bien, ajoute le directeur des communications, c'est un peu comme si on disait aux gens : «Pour 100\$ de plus que votre laissez-passer, payez-vous une auto.»

Il faut dire que rien dans le contrat qui lie le RTC à la compagnie d'affichage Métromédia Plus n'interdit la publicité sur l'automobile. Et c'est la même chose dans les sociétés de transport de Montréal, Laval, Trois-Rivières et Sherbrooke, toutes clientes de Métromédia.

Ce n'est plus le cas à Québec. «On a changé la règle du jeu, assure Claude Lévesque. On leur a dit qu'ils avaient le même budget, mais qu'ils devaient

Voir RTC en A 2 >

## Une Place Québec revampée



Le gouvernement investira 144 M\$ dans deux projets pour la capitale, soit une tour de neuf étages dans l'axe Maizerets-Montmorency et la transformation de Place Québec, dont la nouvelle mouture (illustration ci-dessus) sera plus «esthétique», estime Bernard Landry. Voir texte en A 3.

## Prostitution juvénile: la police frappe

### Important réseau démantelé

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
JFNeron@lesoleil.com

Le service de police de la Ville de Québec a démantelé hier un important réseau de prostitution juvénile impliquant 18 jeunes filles et des clients identifiés comme des personnalités du monde des affaires et des communications.

L'opération d'envergure qui a débuté tôt hier matin visait à contrer le phénomène des gangs de rue. Des perquisitions ont eu lieu dans trois résidences et à la boutique Après-demain située au 748, rue Saint-Jean à Québec. Les autres endroits perquisitionnés sont le 744, rue Saint-Jean à Québec, le 340, appartement 3 de la rue Maricourt à Sainte-Foy, et le 1451, rue Jacques-Dubault à Charlesbourg. La semaine dernière, une première perquisition avait eu lieu au 365, rue Saint-Anselme à Québec.

La police a également saisi des automobiles dans lesquelles elle soupçonne que des actes sexuels illicites avec des mineurs se sont déroulés.

Au total, six individus associés au gang de rue Wolf Pack, qui dirigeaient le réseau de prostitution, ont été arrêtés et accusés de diverses charges dont celles de proxénétisme et d'avoir tenu une maison de débauche.

Il s'agit de Georges Radwanli, 53 ans, Techelet Pierre-de Bellefeuille, 20 ans, André Pélissier, 55 ans, Jean-Max Dolcine, 25 ans, Jean Pierrin Rijacson, 19 ans, et Jean Dénizar Fandal, 43 ans, tous de Québec.

Des gens d'affaires connus de la région seraient en lien avec le réseau.

Par exemple, parmi les nombreux mandats d'arrestation lancés, l'un mentionne que l'accusé Georges Radwanli, «entre mars 2002 et juin 2002, district de Québec, a induit (la personne mineure) à avoir des rapports sexuels illicites avec Abdul Kharamandeh, commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 212(1a) du Code criminel». M. Kharamandeh est associé au commerce Délicatesse Nourcy de la rue Cartier.

Ce même mandat indique que la mineure aurait aussi eu des rapports illicites avec Charles Nourcy, connu depuis nombre d'années dans le domaine des affaires, et Georges Tannous, propriétaire du restaurant Le Cèdre du Liban. Trois autres présumés clients sont aussi mentionnés: Ahmad Cheriam, Anthony Torbey et Ionnis Balalas. Ils devraient tous revenir devant les tribunaux en février 2003.

L'animateur-vedette de la station de radio CJMF, Robert Gillet, a aussi été longuement interrogé relativement à cette affaire. Aucune accusation n'a été portée contre lui.

Voir PROSTITUTION en A 2 >  
L'œil sur les gangs de rue Page A 3



Robert Gillet, ici en compagnie de son avocate à sa sortie de la centrale de police, où il a été interrogé concernant cette affaire. Il n'a pas été accusé.

## Bush ordonne le déploiement d'un bouclier antimissile

OLIVIER KNOX  
Agence France-Presse

WASHINGTON — George W. Bush a décidé hier de commencer le déploiement d'un bouclier antimissile, avec l'installation en Alaska de 10 fusées d'interception dès 2004, pour protéger les États-Unis contre l'éventuelle attaque d'un «État voyou», tel que la Corée du Nord, ou de terroristes.

La décision du président américain est intervenue un an après le retrait des États-Unis du traité antibalistique ABM avec Moscou, qui avait été annoncé après un sommet avec le président russe Vladimir Poutine.

«Les États-Unis prendront toute mesure nécessaire pour protéger leurs citoyens contre ce qui est peut-être le plus grand danger: les maux catastrophiques qui pourraient être provo-

qués par des États hostiles ou des groupes terroristes dotés d'armements de destruction massive et des moyens de les utiliser», a déclaré M. Bush dans un communiqué lu par son porte-parole Ari Fleischer.

Le bouclier aura d'emblée «un effet de dissuasion», même limité, sur Pyongyang, a déclaré le secrétaire à la

Voir BOUCLIER en A 2 >

## Bay Street convoite les conciergeries de Québec

Après les Jardins Mérici, des Torontois achètent sept ensembles aux Germain

FRANÇOIS POULIOT  
FPouliot@lesoleil.com

Bay Street est en course pour acquérir les immeubles à logements locatifs de la région de Québec. Après les Jardins Mérici, c'est au tour du portefeuille résidentiel de la famille Germain d'être vendu à une fiducie de Toronto.

«La transaction s'est conclue lundi. Nous n'étions pas à vendre, mais ils nous ont approchés avec des conditions assez avantageuses», a indiqué hier Jean-Yves Germain, président de Casot ltée.

Les immeubles Jardins des seigneurs (Sainte-Foy), Habitat (Père-Marquette), de Grandville (près de l'hôpital Enfant-Jésus), Benoît 15 (ad-

jaçant à Saint-François d'Assise) et Fontainebleau (face au cégep de Sainte-Foy) passent sous la coupe de Canadian Apartment Properties Real Estate Investment Trust (CAP REIT).

La transaction touche sept ensembles immobiliers, qui comprennent 313 logements de luxe et 501 de moyenne gamme. Le prix de celle-ci n'a pas été dévoilé.

CAP REIT, une société torontoise, en est à sa première incursion dans la région de Québec et n'entend pas s'arrêter là. «Nous sommes à la recherche d'autres acquisitions dans votre région», a indiqué hier le président de la fiducie immobilière, Thomas Schwartz.

Il y a quelques semaines, une autre

fiducie immobilière, Boardwalk Equities, s'était portée acquéreur des immeubles locatifs des Jardins Mérici. Le vice-président de la société de Calgary, Mike Hough, avait lui aussi indiqué ne pas vouloir s'arrêter là.

«Boardwalk nous a aussi approchés. Ils sont trois qui cherchent à acquérir», a dit M. Germain.

Outre Boardwalk et CAP REIT, Residential Equities Real Estate Investment Trust (ResREIT) est également réputée marauder le marché de la ville de Québec. Cette fiducie possède 9843 logements locatifs au Canada, comparativement à 12 487 pour CAP REIT et à 29 300 pour Boardwalk.

Voir BAY STREET en A 2 >

### SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 8	Éditorial	A 15
Arts et vie	B 1	Le monde	A 10
Bourses	C 7	Petites annonces	S 12
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 7
Capitale et régions	A 12	Sports	S 1
Décès	C 11	Statistiques	S 6
Divertissements	B 9	Télévision	B 2

### LA MÉTÉO

Maximum -5, minimum -7

Ensoleillé avec vents légers. Demain: plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige. Vendredi: pluie ou neige. Détails page S 16.

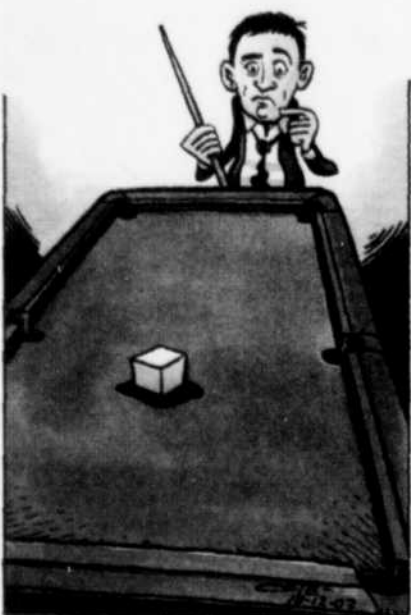
Accumulation de neige (à 13 h hier)

Ce mois-ci: 19,8 cm Lan dernier: 8 cm  
Cet hiver: 91,5 cm L'hiver dernier: 31,7 cm

QUÉBEC,  
106<sup>e</sup> ANNÉE, N° 348  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTREAL,  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00073 5



LE DÉPUTÉ PIERRE BRIEN S'INTERROGE SUR LA PERTINENCE DU BLOC...

**RELEVEZ LE DÉFI DU DÉTOUR**  
Bilodeau vous garantit le meilleur prix, le meilleur service

Cavalier VL 2002  
À l'achat • transport & préparation en sus  
**11 998\$**  
Financement bancaire

Décrochez votre véhicule  
Rabais supplémentaire de 1000 à 10 000\$ OU MÊME VOTRE VÉHICULE!

**BILODEAU**  
CHEVROLET • Oldsmobile

www.bilodeau.gmcanada.com Courriel: cec@bilodeau@gmcanada.com  
9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beauport  
**827-3773 1-800-663-3773**

**RTC**

Suite de la Une

trouver de nouveaux clients.»  
Dès le 1<sup>er</sup> janvier, les usagers et les automobilistes ne verront plus aucune publicité de voiture sur les autobus du RTC. Certains contrats qui étaient sur le point de se signer ne se concrétiseront tout simplement pas.

Un panneau arrière comme celui qui avait été vendu à Hyundai peut coûter jusqu'à 34 000 \$ s'il est utilisé à son maximum, soit en 213 exemplaires, durant quatre semaines.

La publicité amènera 1,2 million \$ dans les coffres du RTC en 2003, sur un budget d'environ 115 millions \$. L'entreprise de transport est convaincue que sa nouvelle directive ne lui coûtera rien. « Pour nous, il n'y a aucune perte financière, assure Claude Lévesque. Mais ça va être plus de travail pour Métromédia, qui va devoir aller voir de nouveaux clients, comme les compagnies de boissons gazeuses, de produits laitiers, etc. »

Métromédia Plus entend se plier à la demande de son client. « Dans le contrat, ils ont le droit de nous faire retirer des publicités qui, pour eux, prêtent à controverse », explique Guy Godbout, directeur régional chez Métromédia Plus.

Éliminer les publicités d'automobiles équivaut évidemment à sacrifier de gros revenus. « À Québec, dans la publicité, il y a quatre gros secteurs : les marchands de meubles, l'électronique, la restauration et l'automobile, détaille Guy Godbout. C'est certain que le secteur de l'automobile, qu'on était en train de développer, aurait amené des revenus intéressants. »

**MONTREAL PERSISTE**

À Montréal, la Société de transport ne souhaite pas proscrire les publicités de voitures dans le métro ou dans ses autobus. « On n'est pas contre l'auto, indique Odile Paradis, porte-parole de la STM. Il y a un temps pour l'auto et un temps pour le transport en commun. »

Mais, ajoute la responsable des communications, la STM n'acceptera jamais de publicité qui dévalorise le transport collectif. Les revenus de publicité amènent 8,5 millions \$ au budget de 765 millions \$ de la STM.

Pour Normand Parisien, directeur général de l'organisme de défense des usagers Transport 2000, il est temps que les compagnies de transport collectif refusent cette forme de financement. « Avec le niveau de services et l'équipement disponible, on voit que le transport en commun ne peut pas concurrencer la rivalité qu'est l'automobile, dit Normand Parisien. Le transport collectif n'est pas en assez bonne santé pour se permettre d'accepter ce genre de publicité. »

**LE SOLEIL**

**POUR NOUS JOINDRE**

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,  
Succ. Terminus Québec, Québec,  
G1K 7J6

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198.  
Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.  
ISSN 0319-0730

**Résultats**  
LOTTO QUÉBEC

**Célébration 2003**  
1 Acura MDX 4x4 (ou 70 000 \$)

Tirage du: 2002-12-17 **597B200**

2002-12-01	193B234	2002-12-09	893E674
2002-12-02	727H326	2002-12-10	337D584
2002-12-03	217C196	2002-12-11	979E723
2002-12-04	799A377	2002-12-12	650C031
2002-12-05	940G297	2002-12-13	801A898
2002-12-06	997G867	2002-12-14	331B684
2002-12-07	589C596	2002-12-15	133A837
2002-12-08	544B547	2002-12-16	836D639

(non décomposables)

1 Acura MDX 4x4 chaque jour du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2002

**Résultats**  
LOTTO QUÉBEC

**Finco** Tirage du: 2002-12-17

01 05 07 08 10 11 16 20 22 24  
27 37 45 46 47 53 57 58 63 64

**Extra** Tirage du: 2002-12-17

800 3365 NUMÉRO 416604

Si vous avez un problème de jeu



Le Samuel-Holland fait présentement l'objet de discussions.

**BAY STREET**

Suite de la Une

Les analystes expliquent que le marché de Québec est l'un des plus porteurs au pays. Le taux d'inoculation est à 0,3 % et, avec un taux de chômage à 6,2 %, la région est en quasi-situation de plein emploi.

À l'inverse, certains marchés, comme celui de Toronto, ont vu arriver ces derniers mois plusieurs nouveaux édifices à logements qui ont déséquilibré l'offre. À l'intérieur d'une année seulement, *Renter News*, une publication qui vise à aider les locataires à trouver un logement, a vu le nombre de ses pages passer de 150 à 300. « On voit maintenant des locuteurs offrant des incitatifs qui vont du mois de loyer gratuit aux six mois de stationnement gratuits », dit Neil Downey, analyste chez RBC Marché des capitaux.

« À Québec, l'emploi est bon et il ne se fait pas de construction. Les trois ou quatre prochaines années devraient être très favorables », estime Jean-Yves Germain.

Le président de CAP REIT a toutefois prévenu hier le marché qu'il ne devait pas s'attendre à une surenchère sur les immeubles locatifs. « Si les prix deviennent trop élevés, nous n'allons tout simplement pas acheter. Toutes nos acquisitions doivent être accréditives au bénéfice », a dit M. Schwartz.

**LE SAMUEL-HOLLAND DANS LA MIRE**

Pendant que le Canada anglais magasine dans la région de Québec, des négociations se déroulent également autour d'un autre complexe résidentiel : le Samuel-Holland. « Je ne peux confirmer de vente, nous avons des discussions, mais je ne peux non plus dire avec qui », a indiqué hier Jean Morency, responsable du dossier pour la SSQ. L'ensemble immobilier de la société compte plus de 800 logements.

Des sources indiquent que ni Boardwalk Equities, ni CAP REIT ne seraient parties aux discussions.

**PROSTITUTION**

Suite de la Une

« Il animera son émission demain. Pour nous, c'est *business as usual* », a soutenu le directeur général de CJMF, Geoff Brown, qui a vu son animateur partir de sa station sous escorte policière, hier matin.

« Pour l'instant, j'agis sur les faits. Et les faits sont qu'il a été interrogé, sans plus. Robert Gillet, pour nous, c'est un employé, c'est le titulaire de l'émission du matin. On s'est parlé cet après-midi. Il m'a affirmé être en mesure de faire son émission du matin. »

« Les gens l'ont vu : il a été filmé à sa sortie de la centrale Victoria après avoir été interrogé dans l'histoire de réseau de prostitution qui était diffusée dans les médias depuis le matin (hier). Pour le reste, je ne fais pas de commentaire. »

« Pour l'instant, j'agis sur les faits. S'il y a d'autres développements, j'agirai en conséquence. On va se souhaiter que ce ne soit rien. »

Accompagné de son avocate à la sortie du poste de police de Québec, M. Gillet n'a fait aucun commentaire.

**PROTECTION**

Toujours dans la journée d'hier, 18 jeunes filles âgées entre 13 et 17 ans impliquées dans le réseau ont été interrogées et ont comparu devant le tribunal de la jeunesse. Elles ont toutes été confiées à la Direction de la protection de la jeunesse.

**BOUCLIER**

Suite de la Une

Défense, Donald Rumsfeld.

Plus tôt hier, des responsables de l'administration américaine avaient indiqué sous le couvert de l'anonymat que 10 missiles intercepteurs terrestres seraient installés d'ici 2004 sur la base de Greeley, en Alaska, et 10 autres d'ici 2005 ou 2006.

Ce système limité doit fournir une protection contre des missiles chargés d'armes de destruction massive (nucléaires, biologiques ou chimiques) venus d'États incontrôlés comme la Corée du Nord, l'Irak et l'Iran, que M. Bush a classés dans « l'axe du mal ».

La Corée du Nord, une dictature stalinienne, vient d'admettre qu'elle poursuivait ses programmes nucléaires militaires.

« Quand j'ai pris mon poste, j'ai fait serment de transformer la stratégie sur la sécurité nationale des États-Unis et (ses) capacités de défense pour faire face aux menaces du XXI<sup>e</sup> siècle », a ajouté le président américain dans son communiqué.

« Aujourd'hui, je suis satisfait d'annoncer que nous allons franchir un pas important pour contrer les menaces en commençant par la défense terrestre antimissile afin de protéger les États-Unis ainsi que nos amis et alliés », poursuit le texte.

**TRAITÉ EXPIRÉ**

Le Pentagone a eu les mains libres il y a six mois, quand a expiré le traité ABM de 1972 datant de la guerre froide, qui interdisait notamment le développement de défenses antimissile sur le plan national.

Depuis 1999, cinq essais du programme de missiles terrestres pour des interceptions à mi-course ont réussi, mais le dernier a échoué le 11 décembre dernier.

Les militaires américains ont pour tâche de ten-

En tout, plus de 40 personnes, proxénètes, prostituées et clients, ont été rencontrés. Aucune autre accusation n'a été portée mis à part celles contre les six têtes dirigeantes du réseau.

**CONFÉRENCE DE PRESSE**

Le porte-parole du service de police de la Ville de Québec, Jean-François Vézina, souligne que l'enquête se poursuit et que d'autres arrestations pourraient survenir au cours des prochains jours.

Ces premières arrestations sont le résultat d'une enquête qui a débuté il y a déjà quelques mois. La police, qui s'est jusqu'à maintenant faite très avare de commentaires, tient aujourd'hui un point de presse sur le déroulement et les derniers résultats de l'enquête.

(Avec la collaboration de Richard Hénault et de Kathleen Lavoie)



Jean Dénizar Fandal, un dirigeant présumé du réseau...



...comme Jean Pierrin Bijaccon

ter un jour de mettre au point le système extrêmement ambitieux que réclame l'administration républicaine : des fusées terrestres pour « tuer » les fusées ennemies en les heurtant après leur lancement, à mi-course ou en phase de retombée, mais aussi des systèmes d'interception par missiles lancés en mer, ou par des lasers tirés d'avions ou de satellites dans l'espace, le tout coordonné par une complexe architecture de radars.

Selon M. Bush, les Américains veulent « structurer leur programme de défense de manière à encourager une participation industrielle d'autres pays ».

**ALLIÉS SOLLICITÉS**

La Grande-Bretagne et le Danemark ont confirmé hier que les États-Unis leur avaient adressé une requête pour l'utilisation de bases dans le cadre de ce projet. Une demande officielle sollicitant l'utilisation de la base-radar américaine de Thulé, au Groenland (territoire danois dans l'Atlantique Nord), a été adressée à Copenhague.

Londres a également annoncé que Washington voulait utiliser des installations radars britanniques modernisées. La Russie et la Chine ont exprimé leur opposition à ce projet, craignant comme les Européens qu'il ne relance la course aux armements, notamment en Asie.

**AU MOINS 60 MM S**

Le système de défense antimissile (MD) est un héritier de celui qu'avait envisagé l'ancien président américain Ronald Reagan et qu'on avait alors surnommé « guerre des étoiles ».

Selon les critiques, le MD est hors de prix (60 milliards de dollars au minimum) et irréaliste : les essais actuels, soulignent-ils, ne se déroulent pas dans des conditions réelles car un ennemi utiliserait davantage de leurres pour tromper les Américains.

**NOËL**  
CONTEMPORAINE

**Le col roulé mérinos côtes texturées 29,95**  
Une valeur Simons exceptionnelle à Noël. Un pull en pure laine mérinos de qualité extra-fine à offrir en ivoire, noir, champagne, rouge, aubergine, or, chocolat, marine, bleu pâle. P.m.g.tg.

**La chemise froissée 39,95**  
Un cadeau pure mode exclusif, une chemise très appréciée cette saison pour sa belle texture moderne toute plissée. Blanc, noir ou bleu tendre. 4 à 16 coupe régulière et coupe petite. Rég. 55,00

**Le certificat-cadeau Simons**  
Le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche ! D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

**Le cardigan bouclette 39,95**  
Tricot souple ultra-confortable, forme ajustée pour une silhouette très féminine. Gris, avoine, bleu pâle, bleu nuit, rouge pavot, rose. P.m.g.tg.

Un cadeau pour vos cadeaux !  
Magasinez, nous emballons.  
La boîte-cadeau Simons,  
une tradition de qualité à Noël.

**simons**

QUÉBEC PLACE STÉ-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## ACTUALITÉS



## RATTACHEMENT À L'UQAM

## Les profs de la TELUQ veulent la tête de ses dirigeants

ALAIN BOUCHARD

ABouchar@lesoleil.com

Coup de théâtre dans le dossier du rattachement de la Télé-Université de Québec (TELUQ) à l'Université de Québec à Montréal (UQAM). Le syndicat des professeurs de la TELUQ (SPPTU) réclame rien de moins que la démission du président et de la directrice générale de l'institution, au moment même où ce projet de rattachement semblait à la veille d'aboutir.

Le SPPTU accuse le président du conseil d'administration, Gabriel Giguère, et la directrice générale de la TELUQ, Anne Marrec, de vouloir saboter le projet de rattachement de ces deux constituantes de l'Université du

Québec. Ce projet prévoit que la TELUQ, bastion québécois de l'enseignement à distance, continuerait toujours de fonctionner à partir de Saint-Roch, à Québec, mais tout en partageant l'expertise de l'UQAM dans le même domaine.

Gabriel Giguère, un industriel de Beauce, a été outré, hier, d'apprendre la démarche du SPPTU de la bouche du journaliste du SOLEIL. «Voilà une belle bande d'hypocrites qui n'ont même pas pris la peine de communiquer directement avec moi!» a-t-il fulminé. LE SOLEIL a aussi tenté d'avoir la réaction de Marrec, mais en vain.

Le président du c.a. soutient que cette dernière fait l'objet d'une guérilla que les professeurs mènent de-

puis déjà deux ans pour avoir sa tête. «Ils veulent remplacer M<sup>me</sup> Marrec par quelqu'un qu'ils pourront contrôler et que je connais bien, a dit Giguère. Je me charge d'ailleurs de lui demander sa démission lors de notre prochaine réunion.»

## AUTONOMIE CONTROVERSÉE

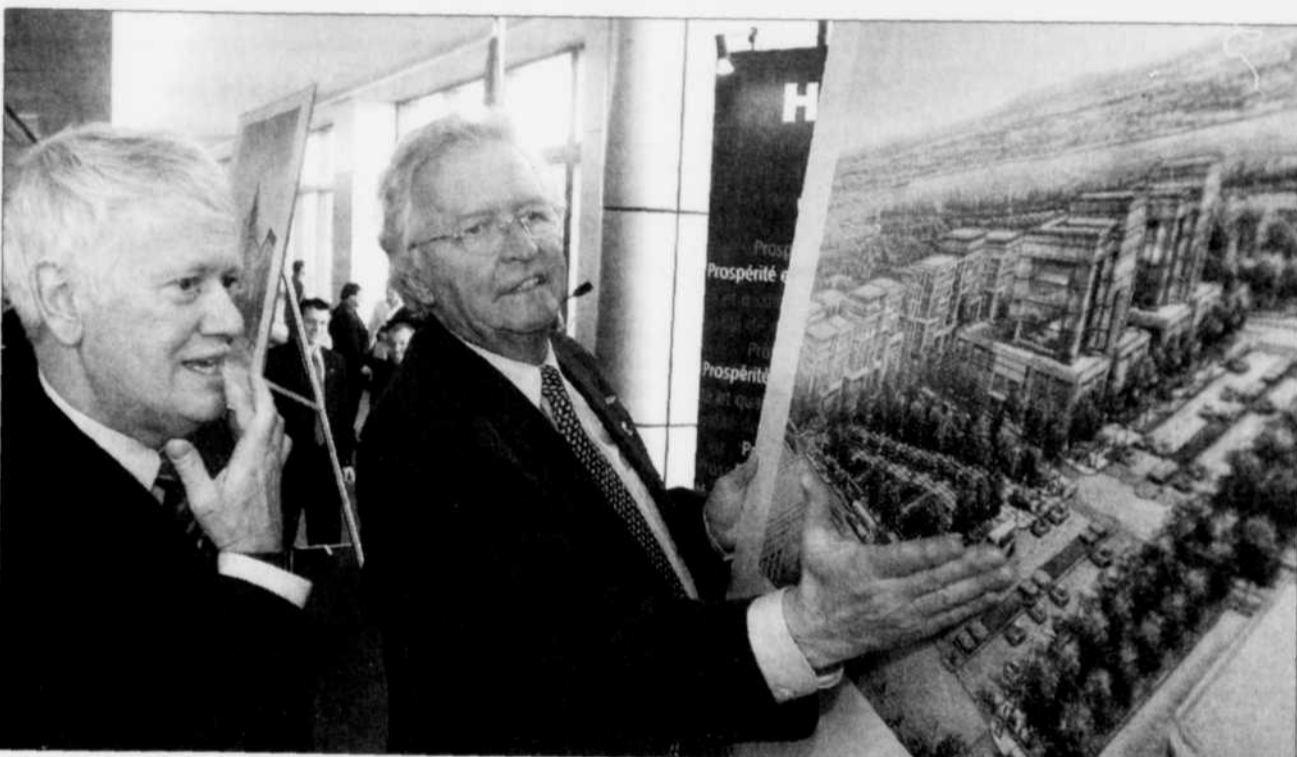
Dans un long communiqué diffusé hier, le SPPTU, reproche à la direction de la TELUQ d'exiger, dans les négociations en cours avec l'UQAM, une marge d'autonomie telle qu'elle équivaut pratiquement à empêcher que le projet de rattachement puisse se réaliser. Ce que le recteur de l'UQAM, Roch Denis, a précisément dénoncé, dans une récente lettre publiée dans *Le Devoir*.

Denis et les professeurs de la TELUQ reprochent notamment à la direction de celle-ci de vouloir conserver les lettres patentes de l'institution et de vouloir conclure aussi des ententes de réciprocité avec d'autres maisons d'enseignement à distance. Ce dont se réjouit par ailleurs la Chambre de commerce régionale des entrepreneurs de Québec (CCREQ), dans un communiqué également émis hier. Il faut applaudir à l'autonomie que veut conserver la TELUQ, dit la CCREQ.

Le SPPTU se plaint aussi d'être coupé de toute communication avec la directrice générale. Et il accuse Marrec et Giguère de cultiver continuellement l'ambiguïté et la confusion, depuis le début de négociations sur le

projet de rattachement. «Je suis membre de cinq conseils d'administration et je n'ai jamais vu un syndicat aussi acharné et aussi négatif que celui de professeurs de la TELUQ», déclare Giguère. C'est vrai qu'il existe un certain désaccord entre nous et Roch Denis. Mais l'entente est toujours possible si chacun y met du sien.»

Le recteur de l'UQAM rencontre justement le c.a. de la TELUQ, ce soir, à Québec, pour discuter du dossier. Giguère dit espérer seulement que les deux représentants des professeurs ne manqueraient pas cette occasion de venir en savoir plus. Mais un porte-parole du syndicat a dit au SOLEIL que celui-ci boycottera la réunion en question.



Le chef de l'opposition, Jacques Langlois, et le maire Jean-Paul L'Allier devant la maquette du projet Maizerets.

## 144 M\$ pour loger les fonctionnaires

Le gouvernement fait construire une tour de neuf étages dans l'axe Maizerets-Montmorency et confirme la rénovation de Place Québec

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

Le gouvernement du Québec vient de donner un sérieux coup de pouce à sa capitale pour le développement de l'axe Maizerets-Montmorency avec la construction d'un immeuble de neuf étages pour loger des fonctionnaires. La Société immobilière du Québec (SIQ) a également confirmé la très attendue rénovation de Place Québec et de l'ancien centre municipal des congrès. Les deux projets nécessiteront des investissements de 144 M\$.

Puisqu'il est plus rentable d'être propriétaire que de louer — on estime les économies à entre 10 % à 15 % —, Québec profite de l'extinction de certains de ses baux d'ici 2007 pour ériger de nouveaux domiciles à ses employés.

L'édifice à bureaux de 23 000 m<sup>2</sup>, situé dans le nouveau pôle de développement urbain de Québec, à l'angle du boulevard Sainte-Anne et de l'avenue D'Estimauville, accueillera 1200 fonctionnaires dès la fin de 2004. La construction coûtera 46,4 M\$.

Ce «geste substantiel» de l'État marquera autant le quartier que la relocalisation de l'ENAP dans Saint-Roch, croit Joseph Facal, le président du Conseil du Trésor.

Il s'agit «d'un investissement dans l'avenir de notre ville» et il annonce «le redéploiement des ressources sur le territoire», estime Jean-Paul L'Allier. Québec cédera pour sa part le terrain sur lequel sera construit l'immeuble.

La Ville est à élaborer, avec la Commission de la capitale nationale, la cure de rajeunissement de ce secteur de Beauport, projet qui sera soumis dans son ensemble à la consultation publique en 2003.

On espère que cette construction donnera la note aux promoteurs. Déjà le Groupe Saint-Pierre a annoncé son intention de construire 500 à 600 logements sur le site de Ciment Saint-Laurent. Il est actuellement à l'étude et on prévoit modifier le zonage en conséquence d'ici le printemps.

Quant au projet à Place Québec, il était dans l'air depuis un temps, mais il a tardé à aboutir car la Ville n'était pas satisfaite de la proposition de la SIQ. «Il enlaidissait la ville», a concédé Bernard Landry en ajoutant, sourire en coin, que le maire L'Allier lui avait mis «les points sur les I et les barres sur les T». La nouvelle mouture est plus «esthétique», croit le premier ministre.

L'édifice de 11 étages, dont les 22 000 m<sup>2</sup> seront entièrement occupés par

quelque 1200 fonctionnaires au printemps 2006, sera très fenestré et, espère-t-on, ouvert sur le quartier, répondant ainsi aux critiques des citoyens sur l'actuel bâtiment. Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste examinera la proposition de la SIQ avant d'émettre ses commentaires. Elle sera soumise à la consultation publique au début de 2003.

Pour ce qui est de la pression sur le stationnement causé par ce déménagement, on a creusé un tunnel, lors des travaux sur Honoré-Mercier, entre le stationnement de la place D'Youville et Place Québec.

La SIQ profitera de ces travaux majeurs de 97,6 M\$ pour rénover l'ancien centre municipal et la galerie marchande. La SIQ en cédera la gestion à la Société du Centre des congrès à la fin des rénovations.

La contribution de la Ville, évaluée à 5 M\$, prendra la forme d'une perception progressive des en-lieus de taxes, qui culminera après 10 ans.

«Les gestes posés à Place Québec compléteront un travail qui n'a jamais été achevé, fait valoir Jean-Paul L'Allier. Ce site est exceptionnel et il se doit d'évoluer dans la continuité des efforts réalisés sur les axes routiers qui l'entourent.»

## RÉSEAU DE PROSTITUTION JUVÉNILE

## Ascension rapide des gangs de rue

La police de Québec était sur les dents depuis longtemps

JEAN-FRANÇOIS NÉRON

JFNeron@lesoleil.com

■ Les gangs de rue n'ont pas élu domicile hier à Québec. Le service de police de la Ville a vite pris ce phénomène très au sérieux devant sa montée rapide.

En mars, il soupçonnait déjà le gang de rue, le groupe Wolf Pack, de se livrer à des activités de proxénétisme auprès d'adolescentes. À cette époque, la police estimait que le groupe était composé d'un peu plus d'une vingtaine de jeunes, des Noirs pour la plupart, âgés de 20 à 26 ans. Ils étaient eux-mêmes issus d'un autre groupe, le Two One Two.

Quelque temps auparavant, une douzaine d'adolescentes, de 15 à 18 ans, fréquentant le Centre l'Escale pour jeunes en difficultés, avaient été sollicitées par les proxénètes membres de ce même gang. «À cette époque, nous avions effectivement observé une augmentation du nombre de jeunes filles qui venaient à l'Escale parce qu'elles avaient des problèmes de comportement en relation avec la sollicitation et la prostitution», confirme Christian Gosselin, porte-parole du Centre jeunesse de Québec.

Ce sont les intervenants du centre et les parents de quelques-unes des adolescentes sollicitées qui ont mis la puce à l'oreille du Centre jeunesse. Deux d'entre elles auraient même directement appelé le centre, demandant d'aller les chercher.

Le groupe recrutait les jeunes filles aux abords des parcs et des centres

commerciaux. Certaines se retrouvaient même dans des réseaux de prostitution à Montréal, où le groupe Wolf Pack avait des ramifications.

Le *modus operandi* du groupe était toujours le même. «Ce qui m'avait frappé, c'est qu'on disait que les jeunes filles succombaient à l'opération charme des individus. Ils leur offraient de l'argent, ils étaient charmants, ils leur faisaient des compliments et les invitaient au restaurant. Quelques semaines plus tard, les adolescentes se rendaient alors compte que ces «bons princes» n'avaient rien de «charmant», ajoute M. Gosselin.

La présente enquête a été ardue, entre autres parce que les jeunes filles hésitent à porter plainte de crainte de représailles. Elles vivaient dans une peur constante.

«Il est difficile de dresser un profil psychologique type de ces jeunes filles, indique le porte-parole. Toutefois, elles sont souvent isolées et ont une faible estime d'elles-mêmes. Elles sont fragiles et voient dans ces gangs à prime abord la possibilité d'avoir des amis.»

Depuis la recrudescence du nombre de cas au printemps, il y a eu une accalmie, soutient M. Gosselin. «Nous n'avions eu aucun nouveau signalement relié à la prostitution.»

## JEU PATHOLOGIQUE

## Les travailleurs de bars refusent de jouer à la police

CLAUDETTE SAMSON

CSamson@lesoleil.com

Les travailleurs des bars ne veulent pas connaître le nom des joueurs pathologiques qui décideront de s'exclure des établissements possédant un appareil de loterie vidéo. Pas question non plus qu'ils jouent les censeurs, les policiers ou les travailleurs sociaux.

Le vice-président de l'Association des travailleurs de la restauration et de l'hôtellerie a fait cette précision, hier, en réaction à un article publié dans notre édition de dimanche.

LE SOLEIL rapportait que, selon la version du programme d'autoexclusion des bars présentement sur la table au gouvernement, le tenancier et les travailleurs n'auraient pas à connaître le nom d'un joueur qui s'en prévaudrait.

On se demandait alors comment le travailleur pourrait intervenir auprès de ce joueur pour le référer à un organisme d'aide. Une source gouverne-

mentale convenait qu'il s'agissait vraisemblablement d'une erreur dans la rédaction du programme.

Mais selon André Morin, de l'Association des travailleurs, il ne sera pas nécessaire de connaître le nom du joueur pour intervenir.

Il y a une différence importante, dit-il, entre savoir de qui il s'agit et connaître son nom. Or, la réalité veut que les travailleurs de bars connaissent très bien les clients réguliers de leurs établissements. Ils les distinguent généralement par leurs prénoms ou un surnom.

En cela, ils seraient d'ailleurs mieux placés pour faire de la prévention que les employés des casinos, qui ne peuvent mémoriser les visages de tant de clients, selon M. Morin.

Dans le cadre du programme d'autoexclusion, leur rôle devra être celui d'une courroie de transmission entre le joueur en détresse et le service d'aide, dit-il.

Tout ce que l'employé aura besoin de savoir, c'est que «Josée», ou le «Grand

Georges» s'est effectivement autoexclu. Pas question de listes de noms, et encore moins de photos.

## PAS DES PSYS

Selon M. Morin, il est clair que les travailleurs ne joueront ni les censeurs, ni les policiers, ni les psychologues.

Si une personne s'étant autoexclue revient s'installer devant l'appareil de loterie vidéo (ALV), il est hors de question que le serveur l'accoste en lui demandant ce qu'elle fait là.

## L'autoexclusion des bars ne sera qu'un outil parmi tant d'autres

Par contre, souligne M. Morin, l'employé peut très bien contacter l'intervenant du service d'aide pour lui signaler le fait. Il sera aussi important, selon lui, que cet intervenant fasse des tournées régulières des bars ayant un ALV.

Mais ce qu'il importe surtout de retenir, selon André Morin, c'est que l'autoexclusion des bars ne sera qu'un outil parmi d'autres dans la lutte au jeu pathologique.

Dans ce cadre, les employés des bars pourront faire leur part en proposant à un joueur en détresse de le référer à un service d'aide, mais il ne s'agira certainement pas d'une formule miracle.

Mais pour ce faire, il faudra que les travailleurs soient formés à détecter cette détresse. Ils ont aussi besoin de savoir comment réagir dans certaines circonstances, par exemple lorsqu'un joueur parle d'en finir avec la vie.

Une telle formation a été promise par le gouvernement il y a un peu plus d'un an, au terme du forum sur le jeu pathologique. Récemment, le responsable du dossier au ministère de la Santé et des Services sociaux a indiqué que son élaboration en était rendue au stade du «canevas».



Il ne sera pas nécessaire de connaître le nom du joueur pour intervenir.

TAUX DE RÉUSSITE DES MOINS DE 20 ANS

# Un système d'éducation trop rigide

## Il faut diversifier les voies de formation, estime le Conseil supérieur

MICHELE LAFERRIÈRE  
MLaferriere@lesoleil.com

■ Le manque de souplesse d'un système qui oblige les jeunes à emprunter une voie unique et uniforme jusqu'à la fin du secondaire est l'un des principaux obstacles du milieu de l'éducation québécois. Il faut y remédier, recommande le Conseil supérieur de l'éducation, sinon le taux de diplomation des moins de 20 ans continuera de stagner à 72%.

« Malgré tous les efforts pour rénover les programmes, le taux de diplomation des moins de 20 ans au secondaire n'a pas bougé depuis 1985 », explique Jean-Pierre Proulx, président du Conseil supérieur de l'éducation. « Ça suscite des questions sur la structure du système lui-même. » En même temps, il invite les Québécois à la « patience sociale », à la lumière du travail amorcé à la suite des États généraux sur l'éducation, « qui finira par porter fruit ».

Dans un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation rendu public hier, le Conseil recommande « d'assouplir l'architecture du système scolaire en diversifiant les voies de formation ».

En clair, il faut valoriser la formation professionnelle au secondaire et permettre aux jeunes d'y cheminer sans qu'ils aboutissent à un cul-de-sac. La formation professionnelle doit pouvoir déboucher naturellement sur le cégep, ce qui n'est pas le cas maintenant. En

outre, la plupart des gens qui optent pour cette voie sont des adultes. M. Proulx déplore que les jeunes « boudent » la formation professionnelle.

Toute la société québécoise doit faire sien la première orientation du Conseil : augmenter la réussite scolaire des moins de 20 ans et atteindre une cible de diplomation de 85%. Actuellement, 79% des filles et 65% des garçons obtiennent leur diplôme d'études secondaires.

Pour améliorer les statistiques, l'école devra devenir « le lieu d'intégration des services donnés aux jeunes ». Ils ont des difficultés scolaires, mais ils souffrent aussi de problèmes psychologiques, familiaux et physiques. Ils devraient pouvoir obtenir de l'aide à l'école. Tout le territoire québécois est invité à offrir aux jeunes des services de qualité, particulièrement les régions.

Le Conseil insiste par ailleurs sur la nécessité d'assurer « une éducation



Jean-Pierre Proulx

pertinente et de qualité ». Jean-Pierre Proulx rappelle que les programmes ont connu quatre cycles en 40 ans.

« Ça demande beaucoup d'énergie de passer d'un système à l'autre et de refaire la roue aux 10 ans », fait-il

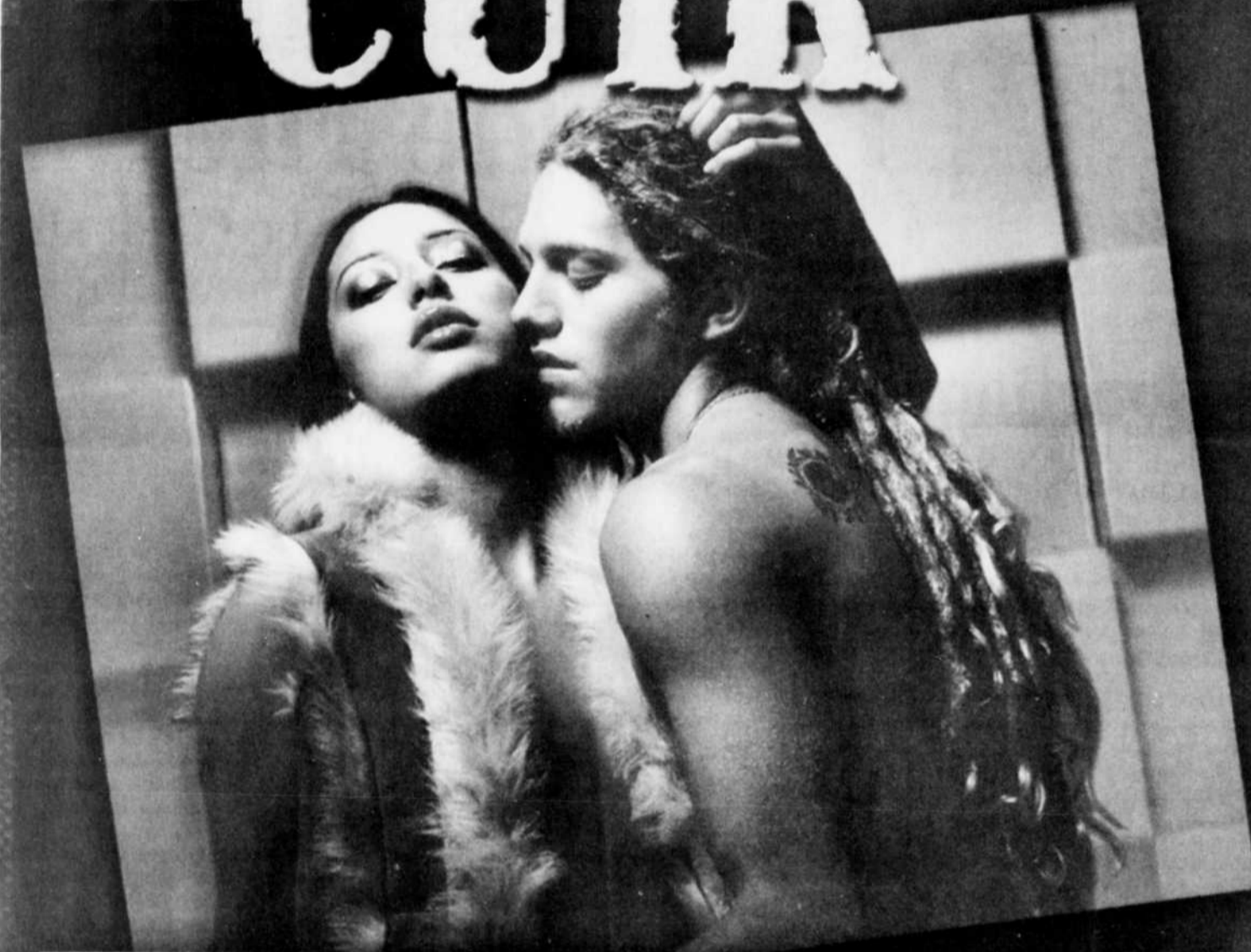
valoir. Il serait donc souhaitable de créer un mécanisme pour assurer « l'ajustement continu » des programmes.

La maîtrise du français, la connaissance de l'histoire et la sensibilisation à la vie citoyenne sont intimement liées à la mission de socialisation de l'école québécoise. Une éducation de qualité doit en tenir compte.

Le Québec doit « être dans la course » en ce qui concerne les services en ligne disponibles dans les cégeps et les universités. La mondialisation le commande.

Si le Conseil supérieur de l'éducation préconise une accessibilité plus grande à la formation continue, il observe en revanche qu'une grosse proportion de Québécois n'a pas la formation de base requise, soit un diplôme d'études secondaires, pour être intégré au monde du travail et pour éviter d'être exclus de la société. Tout le Québec doit y travailler.

# SUPER VENTE DE CUIR



## CUIR DES PEAUX

### CERTIFICATS-CADEAUX

**50\$** à l'achat de **200\$** et plus  
(jusqu'au 31 décembre 2002)

### CERTIFICATS-CADEAUX

**75\$** à l'achat de **300\$** et plus  
(jusqu'au 31 décembre 2002)

### CERTIFICATS-CADEAUX

**100\$** à l'achat de **400\$** et plus  
(jusqu'au 31 décembre 2002)

60, Wellington  
Nord,  
Sherbrooke  
J1H 5B7

4520, boul.  
Royal, local 99,  
Trois-Rivières  
G9A 4N2

11780, 1re  
Avenue,  
St-Georges  
G5Y 1W8

2100, rue  
Jean-Talon,  
Sainte-Foy  
G1N 2G3

## SAUVEGARDE DE LA DERNIÈRE ÉCOLE

# Près de 400 villages se mobilisent

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

■ L'idée d'un *opting out* municipal gagne du terrain. Presque 400 villages québécois réclament maintenant le droit de gérer eux-mêmes la dernière école sur leur territoire lorsque celle-ci est menacée de fermeture.

Jacques Lussier, à l'origine de cette proposition, reconnaît lui-même que « le mouvement commence à (le) dépasser ». D'un premier appui obtenu en septembre lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités, la solution qu'il a mise de l'avant pour sauver l'école de son village séduit maintenant presque la moitié des municipalités comptant moins de 2000 habitants.

Hier matin, 372 conseils municipaux avaient adopté une résolution d'appui, chaque fois à l'unanimité. Selon le maire de Sainte-Clotilde de Beauce, chaque jour apporte entre cinq et six appuis, ce qui lui laisse croire qu'il aura atteint la barre des 400 pour les Fêtes. « Au début, je me disais qu'avec 100, on allait être champion. J'avoue être un peu surpris de l'ampleur que ça prend », a-t-il confié en entrevue téléphonique.

Le mouvement d'appui à la « solution Lussier » devrait conduire après les Fêtes à la création d'un comité national de défense des petites écoles. « Il faut maintenant s'organiser pour porter cette idée plus loin. Plusieurs municipalités sentent leur dernière école menacée et ce que nous proposons leur apparaît comme une véritable solution. »

Si la moitié des maires de village sont vendus à l'idée d'hériter de la gestion — et du budget — de leur dernière école si la commission scolaire menace de la fermer, le ministre concerné, Sylvain Simard, se fait tirer l'oreille. Il n'a pas clairement fermé la porte à l'idée, mais il a déclaré récemment que « les municipalités s'occupent des égouts, des parcs, mais pas d'éducation ». Malgré tout, M. Lussier demeure confiant. « Il n'a pas rejeté l'idée comme celle du moratoire. Il a dit que c'était une solution envisageable. »

En filigrane de la cause de l'*opting out* municipal, M. Lussier se bat pour que son école primaire, Saint-Nom-de-Marie, rouvre ses portes l'an prochain. À l'heure actuelle, aucune offre concrète n'est sur la table, mais des rencontres sont prévues au mois de janvier.

### EN BREF

#### Marc Gagnon à gagner

■ Dans son offensive contre l'inactivité physique chez les jeunes, Québec compte maintenant sur Marc Gagnon pour faire vibrer la corde sportive des étudiants du secondaire. Médaillé olympique en patinage de vitesse, l'athlète a été sacré porte-parole — et Grand Prix — du programme Vis ton énergie lancé hier par les ministres Richard Legrand et Roger Bertrand. Concrètement, les jeunes du secondaire devront s'engager par contrats à s'activer davantage, de la façon qu'ils auront eux-mêmes choisie. Quarante écoles mériteront ainsi la visite du patineur, à compter de mars prochain. Les critères de sélection des écoles gagnantes restent à déterminer, mais le taux de participation sera de toute évidence une variable importante. Vis ton énergie débute le 27 janvier et coûtera 300 000 \$. M.M.

#### Hypertension : les diurétiques l'emportent

■ TORONTO — Les bons vieux diurétiques demeurent plus efficaces — et plus économiques — que les nouveaux médicaments pour contrôler l'hypertension, sauf dans le cas des patients qui y sont allergiques ou sont incapables de les tolérer, conclut une étude publiée aujourd'hui dans le *Journal de l'Association médicale américaine*. Le recours aux diurétiques, utilisés depuis longtemps afin de combattre l'hypertension, a chuté de façon dramatique depuis 10 à 15 ans, alors que les médecins ont commencé à croire que de nouveaux médicaments tels que les bloqueurs calciques et les inhibiteurs de l'enzyme convertissant l'angiotensine étaient plus efficaces et plus tolérables. La nouvelle étude vient contredire ces deux hypothèses. Les nouveaux médicaments coûtent de 30 à 40 fois plus cher que les diurétiques, qui permettent de débarrasser l'organisme de l'excédent de sodium et d'eau, permettant aux vaisseaux sanguins de se dilater.

CRISE DU LOGEMENT

# Des députés et des conseillers risquent l'éviction symbolique

GUY BENJAMIN  
GBenjamin@lesoleil.com

Des députés et des conseillers municipaux risquent de se retrouver à la rue, évincés de leurs bureaux... de façon symbolique. L'éviction est l'un des moyens envisagés par des membres de la Coalition pour le droit au logement pour sensibiliser des élus à la crise du logement.

Toutes les semaines, des locataires incapables de payer le loyer se retrouvent à la rue, et surtout incapables de trouver un autre logement, une denrée extrêmement rare à Québec, de mentionner Nicole Dionne. La coordonnatrice du Bureau d'animation et d'information logement rappelle que



ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE  
Nicole Dionne, la coordonnatrice du Bureau d'animation et d'information logement, rappelle que Québec est l'une des villes où le taux d'occupation est le plus bas dans la province, à 0,3%.

Québec est l'une des villes où le taux d'occupation est le plus bas dans la province, à 0,3%. Selon les chiffres du BAIL, on dénombrait hier seulement 75 logements vides à Québec.

Les groupes communautaires de Québec prévoient une crise d'une ampleur sans précédent cet été, surtout si les propriétaires endossent la suggestion de leur association d'augmenter les loyers de 5%. On n'ose imaginer le nombre de locataires incapables d'affronter une telle hausse.

Les groupes communautaires s'inquiètent du fait que la Société d'habitation du Québec est à analyser son programme de supplément au loyer. Le vice-président de la SHQ, Claudel Toussaint a précisé hier que l'aide aux locataires dans le besoin pourrait prendre une autre forme. Aucune formule n'est arrêtée pour l'instant.

L'an dernier, la SHQ a accepté que 91 ménages de Québec bénéficient de l'aide d'urgence. Des ménages qui pendant deux ans ne déboursent que 25% de leurs revenus pour le loyer, la SHQ comblant la différence.

Le conseiller Claude Larose précise que la Ville est à dresser un inventaire des lieux capables d'accueillir les familles qui se retrouvent à la rue. Il existe à Québec des refuges pour les hommes et les femmes, mais rien pour les familles.

Le conseiller responsable du dossier de l'habitation ajoute que la Ville a aidé récemment une dizaine de familles évincées à se reloger temporairement. Notamment chez des communautés religieuses.

Le conseiller se dit convaincu que les 700 logements sociaux promis par la Ville seront livrés en juillet. Déjà, les projets pour 590 logements sont prêts pour les appels d'offres.

# La prison à vie pour Hotte

Lex-policier de la GRC au trou pour au moins 25 ans

MONTRÉAL (PC) — Lex-policier de la GRC Jocelyn Hotte a été condamné hier à une peine de prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans, pour le meurtre de Lucie Gélinas, survenu en juin 2001 sur l'autoroute Métropolitaine, à Montréal.

De plus, le tribunal l'a condamné à des peines concurrentes de 20 ans de prison pour la tentative de meurtre de Pierre Mainville, de 15 ans pour la tentative de meurtre de Hugues Ducharme et de 15 ans pour la tentative de meurtre de David Savard.

Dans sa décision, le juge John Gomery a parlé d'une sentence sévère et exemplaire. Il a souligné l'absence totale de remords de l'accusé tout au long des procédures.

Vendredi, le jury de sept femmes et cinq hommes a signifié que la dépression de Jocelyn Hotte, 43 ans, ne pouvait à elle seule justifier le geste irréparable qu'il a commis le 23 juin 2001. Ce jour-là, le policier a tiré à plusieurs reprises sur la voiture de son ex-amie, âgée de 37 ans, la tuant et blessant du coup les trois autres occupants du véhicule.

Les trois victimes du policier qui ont survécu à leurs blessures ont expliqué hier à la cour à quelles misères quotidiennes les a réduits la pluie de balles qu'ils ont essuyée.

Pierre Mainville, David Savard (29 ans tous les deux) et Hugues Ducharme (31 ans) étaient passagers dans la voiture de Lucie Gélinas.

Arme de son pistolet de service, le policier de la GRC les a pris en chasse, tirant une quinzaine de balles en leur direction. Lucie Gélinas est morte sur le coup, au volant.

Mainville a reçu une balle dans le dos qui l'a laissé paraplégique pour le reste de ses jours. Ducharme a été criblé de cinq projectiles: un à la mâchoire, deux à l'épaule, un à la hanche et un à la main gauche. Les nerfs sectionnés à l'épaule lui ont enlevé l'usage du bras et de la main gauches. Deux balles ont traversé le bras de Savard et lui ont fracturé le poignet, mais l'attaque l'a terrassé psychologiquement.



Pierre Mainville, en chaise roulante, était suivi de David Savard et Hugues Ducharme à leur arrivée à la cour. Les trois étaient dans le véhicule pris en chasse par l'ex-policier.

Les trois hommes ont témoigné hier sur sentence devant le juge John Gomery. Aucun n'a pu reprendre le travail depuis l'incident. Le Bureau d'indemnisation des victimes d'actes criminels leur verse 90% de leur salaire respectif.

Rivé à son fauteuil roulant pour le reste de ses jours, Pierre Mainville a désormais besoin d'aide pour faire les moindre petites choses de la journée.

Hugues Ducharme ne peut plus faire son métier très physique d'opérateur de machines en usine. Il a dû subir une dizaine d'interventions chirurgicales, et ça n'est pas fini. La peur inscrite dans son corps le porte à rester chez lui, les rideaux baissés.

David Savard, un électrotechnicien, n'a toujours pas pu reprendre le travail. Il dort peu et ses nuits sont peuplées de cauchemars. Le jour, il ne peut se concentrer.

# Le magazine « Adorable » dérouté par l'affaire du guide 100% sexe

Le public cible est passé des filles de 12 ans à celles entrant au cégep

GUY BENJAMIN  
GBenjamin@lesoleil.com

Les 99 trucs coquins pour amener votre mec au 7<sup>e</sup> ciel ont fait couler beaucoup d'encre et de salive depuis leur publication. L'affaire a pris des proportions démesurées, commente la rédactrice en chef de la revue *Adorable*, qui distribue avec son numéro de janvier le guide 100% sexe.

Selon Natacha Brisson, la controverse vient du fait que les gens ont mal évalué l'âge des lectrices de la revue. Il est vrai que le mensuel s'est déjà adressé à des filles d'une douzaine d'années. Or, depuis juin dernier, la revue vise la clientèle des femmes qui entrent au cégep, de dire M<sup>me</sup> Brisson.

La revue a perdu une trentaine d'abonnées sur les 7000 dans cette controverse que la rédactrice en chef ne peut qualifier pour l'instant comme une bonne ou une mauvaise publicité. Les lectrices perdues se situent chez les plus jeunes, dit-elle.

« Les filles nous écrivaient et nous demandaient des trucs comme ça. On leur a donné », dit M<sup>me</sup> Brisson.

Truc numéro 10: « Lorsque vous lui faites une fellation, regardez-le directement dans les yeux. Toute actrice porno qui se respecte vous le dira, c'est un regard qui rend les hommes fous. »

M<sup>me</sup> Brisson comprend que des parents soient offusqués que leur fille

de 12 ans reçoive une revue contenant des trucs du genre. Mais pour des cégépiennes, elle ne voit rien de bien répréhensible.

Dans les 99 trucs, où la fellation tient la vedette, quelques allusions à la pornographie semblent avoir choqué, reconnaît la rédactrice en chef. Si c'était à refaire, on ne changerait rien, s'empresse-t-elle d'ajouter.

Si elle était la mère d'une fille de 11 ou 12 ans, elle ne lui laisserait pas un tel guide entre les mains, admet M<sup>me</sup> Brisson. Mais à 17 ans, elle ne s'offusquerait pas.

L'âge des participantes aux différents concours organisés par le magazine se situe à 19-20 ans, précise M<sup>me</sup> Brisson. C'est un bon baromètre pour situer l'âge des lectrices.

Puisqu'il est question de salive dans le premier paragraphe, voici le truc numéro 3: « En lui faisant une fellation, retenez ceci, beaucoup de salive = très, très bon. »

# MÉDECINS SPÉCIALISTES La Fédé décidera de sa riposte ce soir

LOUISE LEMIEUX  
LLemieux@lesoleil.com

L'assemblée décisionnelle de la Fédération des médecins spécialistes se réunit ce soir pour décider comment gérer « l'après-loi 142 ».

La loi concernant la répartition des médecins sera adoptée cette semaine et les aménagements proposés par le ministre de la Santé, François Legault, ne satisfont aucunement les médecins. Ils continuent de réclamer l'exclusion de la loi.

De fait, cette loi vise tous les médecins omnipraticiens et quelques centaines de médecins spécialistes seulement. Elle veut obliger les médecins travaillant en cabinet privé à faire des activités à l'hôpital ou dans d'autres secteurs jugés prioritaires.

Ce n'est pas que la FMSQ soit contre l'idée d'envoyer à l'hôpital sa minorité de membres travaillant exclusivement en cabinet. « Mais on aurait pu les y envoyer par lettre d'entente. La loi 142 n'est pas faite pour nous. Cette loi veut rajouter un contrôle des médecins spécialistes alors que les hôpitaux sont déjà soumis aux PREM (plan régional d'effectifs médicaux). Cette loi est un tour de

vis supplémentaire qui va démotiver les médecins », déplore le D<sup>r</sup> Dugré.

Du côté des négociations sur les conditions de pratique et la rémunération « on est plutôt sur *idle* », fait remarquer le D<sup>r</sup> Dugré.

## NÉGOS ROMPUES

Les négociations sont rompues depuis plus d'une semaine.

Du côté du gouvernement, on ne pouvait dire hier, si un médiateur serait nommé à brève échéance.

Pour la FMSQ, la « perte de confiance dans les représentants du gouvernement » rend inévitable la nomination d'un médiateur.

Les conséquences des moyens de pression des médecins depuis plus d'une semaine restent difficiles à évaluer par les hôpitaux.

Les urgences débordent (88 patients étaient en attente d'un lit dans les divers hôpitaux de la ville), comme c'est toujours le cas dans les débuts de semaine de décembre.

La loi sur la répartition de l'effectif sera adoptée cette semaine

# VENTE FINALE ACURA



1<sup>er</sup>  
**VERSEMENT  
AVRIL 2003**

SANS FRAIS • SANS INTÉRÊT

**TOUS LES MODÈLES 2002  
EN INVENTAIRE**

**SEULEMENT**

LES 18 - 19 - 20 - 23 - 27 - 30 DÉCEMBRE 2002

**ACURA**  
*Optima*  
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries

Québec, QC, G2K 1X1

622-8180, 1-888-21-ACURA

www.acuraoptima.com



**DÉCROCHEZ  
VOTRE GM\***



NOUVEAU  
**DÉCROCHEZ 1 000\$ MINIMUM**

De 11 décembre au 7 janvier, GM double la mise à 1 000\$ minimum.\*

Montants applicables à l'achat ou à la location\*\*

ou jusqu'à 10 000 \$ ou  
**GAGNEZ VOTRE VÉHICULE\***



**CAVALIER CHEVROLET**  
NOUVEAU MODÈLE 2003 REDESSINÉ  
VL (4 portes)



**178\$/mois†**  
Location 48 mois

Plus votre montant « Décrochez votre GM »\*  
**0\$ dépôt de sécurité\***  
Première mensualité payée par GM\*

NOUVEAU :

Moteur 2,2 litres DACT ECOTEC de 140 HP  
Intérieur et extérieur redessinés  
Plus grande maniabilité  
Banquette arrière divisée 60/40  
à dossier rabattable

PLUS :

Groupe d'instrumentation incluant tachymètre  
Antivol PASSLock  
Coffre à commande électrique

**PLUS 0% à l'achat jusqu'à 48 mois\*\*††**

Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise



Vos concessionnaires  du Québec

**L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** †Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux Cavalier (1J1C69/R7A) neuves 2003 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Cavalier : 2 614 \$). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance, frais relatifs à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus et payables à la livraison. Frais de 12 c du km après 80 000 km. \*Aucun achat requis. Offres s'appliquant aux résidents canadiens majeurs. Le concours débute le 15 novembre 2002 et se termine le 13 janvier 2003 ou au moment où tous les prix auront été remis, selon la première éventualité et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules 2002 ou 2003, livrés entre le 15 novembre 2002 et le 13 janvier 2003. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il donne la bonne réponse à une question d'habileté mathématique. Une seule participation par personne. Au Québec, tous les participants recevront un crédit d'achat d'une valeur de 500 \$ ou gagneront un prix parmi les prix offerts suivants : 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas, incluant pour ce prix les taxes applicables; 10 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$; 20 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$; 100 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$; 195 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$; 390 crédits d'achat d'une valeur de 1 500 \$; et 975 crédits d'achat d'une valeur de 1 000 \$. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails, visitez [gmcna.com](http://gmcna.com). \*\*Première mensualité sur Cavalier 2003 payée par GM pour des termes de location allant de 24 à 48 mois. \*À la location seulement, dépôt de sécurité payé par General Motors. ††Taux de financement à l'achat de 0% offert pour des termes allant jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003. Les frais relatifs à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus. †††Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme inclusif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. L'offre à 0% de financement et le concours ne s'appliquent pas aux Corvett 2002/2003, Cadillac 2002/2003, Hummer 2002/2003, fourgonnettes passagers et marchandises/coups 2002/2003, Sierra/Silverado 2500/3500 HD châssis-cabine (style reporté) 2002/2003 et les camions série W et poids moyens 2002/2003. Le taux de financement à 0% ne s'applique pas non plus aux Tahoe 2003, Yukon 2003, Yukon Denali 2003, Suburban 2003, Yukon XL 2003, Yukon XL Denali 2003. Modèles 2002 offerts en quantité limitée. Un échange entre concessionnaires peut être requis. \*Pour les appels effectués entre le 11 décembre 2002 et le 2 janvier 2003 inclusivement, le crédit d'achat minimum de 500 \$ sera doublé en autant que le consommateur prouve livraison du véhicule sur lequel le crédit d'achat s'applique au plus tard le 2 janvier 2003.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant,  
à [gmcna.com](http://gmcna.com) ou au 1 800 463-7483.

ÉQUITÉ SALARIALE

**Des négos intensives  
d'ici le printemps**

Les parties s'entendent sur un échéancier

GILBERT LEDUC  
[GLeduc@lesoleil.com](mailto:GLeduc@lesoleil.com)

Le Conseil du Trésor et l'intersyndicale formée de la CSN, de la CSQ, de la FIQ, de la FTQ et du SFPQ sont finalement parvenus à s'entendre, hier en début de soirée, pour intensifier les travaux sur l'équité salariale.

D'abord prévue pour le 31 décembre, l'échéance pour en venir à un règlement dans ce dossier, dont la facture risque de s'élever à plusieurs centaines de millions de dollars, est reportée au printemps et non pas à quelque part à l'automne comme le craignait l'intersyndicale.

« On vient de décider de se donner toutes les chances pour en venir à une entente dans les plus brefs délais », a déclaré le porte-parole de l'intersyndicale et président de la FTQ, Henri Massé, à la sortie d'une rencontre avec le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal.

« Vers la fin mars ou le début d'avril, on sera pas mal proche d'une conclusion dans ce dossier », a admis M. Massé en signalant que le Conseil du Trésor avait autorisé l'engagement de plus de ressources humaines, notamment dans le camp patronal, pour mener à bon port le « travail de titan » que l'État et ses partenaires sont en train de réaliser en procédant à l'évaluation de plus de 600 catégories d'emploi dans lesquelles on dénombre plus de 300 000 travailleuses.

Le président du Conseil du Trésor a indiqué pour sa part que le climat de travail entre les parties était « excellent » et que le gouvernement voulait, lui aussi, en venir à un accord « le plus rapidement possible ».

MM. Massé et Facal ont assuré que le calendrier électoral n'influencera pas la conclusion du dossier de l'équité salariale.

Dans le camp syndical, on ne croit pas que le gouvernement Landry cherche à gagner du temps pour ne pas avoir à faire face à ses obligations au risque d'avoir le monde syndical dans les pattes lors de la prochaine campagne électorale.

« Le gouvernement a intérêt autant que nous à vouloir régler le dossier. La Loi sur l'équité salariale, c'est sa loi. Ça ne serait pas sérieux s'il tardait à vouloir la faire appliquer à ses propres travailleurs », a fait remarquer M. Massé en repoussant du revers de la main les affirmations voulant que l'intersyndicale va tout tenter pour s'entendre avec le gouvernement Landry, de crainte que la chose devienne drôlement plus complexe avec un gouvernement nouvellement élu. Surtout un éventuel gouvernement de l'ADQ.

« Nos stratégies, on ne les fait pas en fonction des élections », a indiqué le leader de la FTQ.

« L'important n'est pas de régler à tout prix avant les élections », a précisé Joseph Facal. « Ce qui est important, c'est d'en venir au meilleur règlement possible, et ce, en tout respect avec la capacité de payer des contribuables. »

Par ailleurs, à la demande de l'intersyndicale, le Conseil du Trésor ne versera pas le 31 décembre prochain, comme prévu, les rajustements salariaux de 60 millions \$ accordés à ses employées en vertu de l'ancien plan d'évaluation des emplois.

En effet, l'intersyndicale préfère que les correctifs salariaux — qui seront éventuellement supérieurs à 60 millions \$, estiment-ils — ne soient versés qu'au terme de la démarche amorcée à partir du nouveau plan d'évaluation.

Pas de stratégie en fonction des élections

STATIONNEMENTS TAXÉS  
**Le gouvernement recule**

■ Coup de théâtre hier à Québec: le gouvernement a décidé de reporter les dispositions instaurant une taxe sur le stationnement dans les villes de 100 000 habitants et plus, au moment même où l'opposition libérale dénonçait la mesure devant la presse. Le ministre Boisclair a pris cette décision afin de favoriser l'adoption du projet de loi 137 qui contient diverses mesures s'appliquant aux municipalités. L'opposition libérale avait indiqué qu'elle s'objecterait à

l'adoption du texte de loi, principalement à cause de la mesure permettant une taxe sur les stationnements. Cette disposition aurait permis aux villes de 100 000 habitants et plus d'appliquer une taxe sur les stationnements payants situés sur leur territoire. Selon Pierre Cléroux, de l'Institut de développement urbain du Québec, uniquement à Montréal, une taxe de 0,25 \$ par jour par espace de stationnement payant se serait traduite par des revenus annuels de 30 millions \$ pour la métropole. M. Cléroux estime que les frais de stationnement sont déjà surtaxés, puisqu'ils sont soumis à la taxe foncière, à la taxe d'affaires, à la TVQ et à la TPS. (PC)

**Rénald Côté  
nie avoir  
agressé sa fille**

SHERBROOKE (PC) — Rénald Côté, qui subit actuellement son procès pour agressions sexuelles sur sa fille Isabelle et deux autres présumées victimes, a nié catégoriquement hier toutes les accusations qui sont portées contre lui.

Après un court interrogatoire de la défense, la Couronne a procédé hier au contre-interrogatoire de Côté, qui a nié avoir jamais touché sa fille ou l'avoir agressée sexuellement.

« Je n'ai jamais agressé ma fille. Je lui ai peut-être touché aux seins pour s'amuser. Je lui donnais des becs de père à sa fille. Pas des baisers passionnés. J'ai mis ma main dans ses culottes, à l'hôpital, pour me reposer le bras », a-t-il révélé.

Selon lui, la grande majorité des témoins de la Couronne ont déformé la vérité, qu'il s'agisse du personnel de l'hôpital ou de ses fils Donald et Serge. Au sujet des derniers baisers qu'il a donnés à sa fille alors qu'elle se trouvait sur son lit d'hôpital, il a affirmé qu'ils étaient spéciaux car il se doutait bien qu'elle allait mourir. Isabelle Côté est morte d'un cancer l'été dernier à l'âge de 22 ans.

Il a même affirmé que le témoignage qu'a livré sa fille à l'été 2001 alors qu'elle se trouvait à l'hôpital (qui a été enregistré sur vidéocassette) et dans lequel elle l'incrimine est faux. Mais, a-t-il ajouté, ce qu'elle y raconte à propos de ses frères Donald et Serge, qui auraient eux aussi agressé sexuellement Isabelle, était vrai.

Rénald Côté a aussi nié avoir initié ses fils à la sexualité en les forçant à agresser sexuellement leur sœur, comme ces derniers ont raconté durant le procès.

Plus tôt dans la journée, interrogé par son avocat, M<sup>e</sup> Pierre Gagnon, l'accusé a expliqué qu'il ne s'était jamais remis d'un accident de la route et qu'il devait prendre des médicaments pour son diabète, sa dépression, pour dormir et pour la douleur à une épaule. Le mélange combiné de cette médication avait entraîné chez lui une chute de libido, ce qui l'empêchait donc d'être coupable de ce qu'on l'accuse.

**Suramende  
de 10\$  
sur les  
infractions**

Québec injectera  
10 M\$ de plus par  
année aux victimes  
d'actes criminels

VALÉRIE LESAGE  
[VLesage@lesoleil.com](mailto:VLesage@lesoleil.com)

Le gouvernement va aller chercher jusqu'à 10 millions \$ de plus par année dans les poches des contrevenants pour augmenter le financement des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC).

À partir du mois d'avril 2003, une suramende de 10 \$ sera imposée sur toutes les infractions au code de la sécurité routière ainsi que sur toutes les infractions constatées en matière pénale. Par exemple, les 10 \$ s'ajouteront à une amende imposée pour un excès de vitesse ou encore à une contravention aux lois environnementales.

« Cette suramende va nous permettre de répondre aux demandes des victimes qui nous demandent depuis longtemps de les aider. Nous pensons que oui, nous devons les aider davantage », a indiqué le ministre de la Justice Normand Jutras.

L'aide aux victimes d'actes criminels est une responsabilité sociale, a rappelé le ministre, ajoutant que le protecteur du citoyen a récemment demandé au gouvernement de faire plus et mieux.

La dernière, 50 millions \$ ont été versés pour l'aide aux victimes d'actes criminels, que ce soit pour des indemnités, un soutien psychologique ou des renseignements.

L'ajout de 10 millions \$ au budget permettra d'augmenter le nombre de CAVAC. Il y en a 13 actuellement dans la province et le ministère de la Justice veut des centres dans toutes les régions. Il veut aussi davantage de personnel pour des services améliorés, notamment pour une ligne d'aide téléphonique accessible 24 heures sur 24.

Le ministre Normand Jutras a par ailleurs indiqué qu'il déposerait prochainement un projet de loi visant à harmoniser le régime d'indemnités aux victimes d'actes criminels avec celui des accidentés de la route. Présentement, les victimes d'actes criminels relèvent de la CSST.

Verre « Café irlandais » et « Café espagnol »

5,98\$ le verre

POM LE COIN CULINAIRE

PLACE LAURIER 653-5878

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

RENCONTRE DES MINISTRES DES FINANCES

## Cri du cœur des provinces

On veut 5 milliards \$ tout de suite et 25 milliards \$ sur 4 ans

STÉPHANE PAQUET  
SPAQUET@LESOLEIL.COM

■ OTTAWA — Aux prises avec des coûts en santé qui chamboulent leurs budgets, les ministres des Finances des provinces demandent à Ottawa de faire sa part. Ils réclament dès maintenant 5 milliards \$ au gouvernement fédéral, une somme qui atteindrait 25 milliards \$ en quatre ans si Ottawa répond à leur requête.

Une position unanime pas seulement sur les chiffres, mais aussi sur la méthode. L'argent doit venir sans condition imposée par Ottawa. «C'est un système démocratique. On est complètement prêt à être redevable à nos citoyens», disait Greg Selinger, du Manitoba.

Le président de la conférence des ministres des Finances, Neil LeBlanc, de la Nouvelle-Écosse, parlait aussi d'une nécessaire flexibilité entre un océan et l'autre. «Des provinces ont déjà investi dans certains secteurs. D'autres ont investi dans d'autres. Les provinces ont des besoins différents. On est prêt à être jugé par les citoyens de nos provinces.»

La formule trouvée pour qu'Ottawa n'impose pas ses conditions est la sui-

vante; que l'argent soit injecté via le Transfert social canadien, qui couvre les soins de santé, mais aussi l'éducation postsecondaire et l'aide sociale. «Par le transfert social canadien, il n'y a pas de condition, disait le ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, au sortir de la rencontre de cinq heures avec ses homologues. J'ai compris que tout le monde était d'accord sur cela.»

Pour Québec, ces 5,1 milliards \$ à l'échelle canadienne signifiaient une hausse de 1,2 milliard \$ de son budget de cette année. Le montant passerait ensuite à 1,4 milliard puis 1,6 milliard.

## LES ANNÉES MULRONEY

Actuellement, selon les calculs des provinces, Ottawa finance 14% des co-

ûts du système de santé alors que, «quand on a lancé ces programmes, les frais étaient partagés à 50-50», de rappeler le ministre des Finances de l'Ontario, Janet Ecker.

Les ministres provinciaux demandent que ce financement revienne à 18%, c'est-à-dire ce à quoi il était en 1994. «Revenir au taux de 18% que Brian Mulroney donnait aux provinces pour la santé est un bon début», de poursuivre la ministre Ecker, issue elle aussi d'un gouvernement conservateur. «Pendant que les provinces font tout pour être capables d'offrir des soins de santé partout au pays, Ottawa se demande quoi faire avec ses surplus. On pense qu'une partie de ces surplus devrait aller à la santé.»

## LES 479 MILLIONS \$

Hier soir, le ministre fédéral des Finances, John Manley, s'est entretenu avec ses homologues provinciaux. C'est toutefois seulement aujourd'hui, après une journée de travail avec eux, qu'il pourrait laisser entrevoir un début de réponse d'Ottawa aux demandes des provinces. La véritable annon-

ce ne devrait toutefois être faite qu'à la rencontre des premiers ministres, au début de l'an prochain, même si les ministres des Finances vont tenter d'avoir une indication le plus tôt possible pour planifier leurs budgets.

Sur l'autre question qui préoccupe Pauline Marois, celle des 479 millions \$ réclamés par Ottawa à la suite d'une révision des paiements de péréquation, rien ne semblait acquis. Québec demande que ce remboursement soit étalé sur 10 ans, soit la même formule qui a été consentie à l'Ontario pour un remboursement de 1,3 milliard \$.

Hier, au bureau de John Manley, on semblait préparer les journalistes du Québec à une annonce défavorable d'Ottawa à cette demande. Un responsable des communications appelait les journalistes québécois pour leur expliquer la différence entre ce qui a été accordé à l'Ontario et ce qu'a reçu Québec.

En soirée, le bureau de M<sup>me</sup> Marois disait ne pas avoir encore reçu de réponse à cet égard. Advenant un refus d'Ottawa, Québec devrait trouver ce demi-milliard \$ sur trois mois, puisque l'exercice financier se termine le 31 mars.



Pauline Marois

INFRASTRUCTURES  
Marois et Rock  
s'entendent... pour  
ne rien dire!

■ OTTAWA — Après la sortie unilatérale de quatre ministres fédéraux la semaine dernière à Montréal annonçant leur plan de financement pour terminer l'autoroute 30, Ottawa et Québec ont décidé de retourner derrière des portes closes pour poursuivre les négociations. Hier matin, les deux ministres responsables du dossier, Allan Rock à Ottawa et Pauline Marois à Québec, ont eu une «excellente rencontre» à ce sujet, a dit cette dernière. «Mais nous avons convenu que nous continuerions à travailler de façon privée pour voir si nous pouvions en arriver à une entente. Lorsque ce sera le cas, nous rendrons l'information publique», a dit la ministre québécoise, qui semblait contente d'avoir fait taire son homologue fédéral. «Nous avons convenu que ce n'était pas une bonne idée de négocier sur la place publique», a-t-elle poursuivi, ajoutant qu'elle «envisage positivement la suite des choses». Interrogée sur le dossier de la route 185 entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, Mme Marois a simplement mentionné que «l'ensemble des dossiers» avait été abordé. Selon les données du député bloquiste Paul Crête, 95 personnes ont perdu la vie sur cette route en 10 ans. S.P.



La ministre des Finances de l'Ontario, Janet Ecker

## Le club sélect se féminise

OTTAWA — Il est bien révolu le temps des ministres des Finances portant le quasi obligatoire complet rayé de couleur marine, petite veste en prime pour un certain Monsieur Parizeau. Les Finances se font de plus en plus au féminin.

Elles sont cinq. Cinq femmes à tenir les cordons de la bourse, ou les courroies du sac à main!, des gouvernements provinciaux. Et pas n'importe lesquelles des provinces: l'Ontario (Janet Ecker), le Québec (Pauline Marois) et l'Alberta (Pat Nelson) avec, en prime, Terre-Neuve-et-Labrador (Joan Marie Aylward) et l'Île-du-Prince-Édouard (Pat Mella). Les deux tiers des Canadiens ont donc une femme pour gérer les finances de leur province, même si les Finances canadiennes demeurent une chasse gardée masculine.

Le cas de l'Île-du-Prince-Édouard est particulièrement intéressant. C'est dans cette petite province de moins de 140 000 âmes qu'on retrouve la doyenne des ministres des Finances des provinces canadiennes, Patricia J. Mella, Pat pour les intimes, est aux commandes des Finances depuis no-

vembre 1996. Auparavant, elle avait été chef du Parti conservateur de l'île, mais s'était fait battre par une autre femme, Catherine Callbeck, qui devenait ainsi la première femme à se faire élire première ministre au pays. Qui a dit que les insulaires étaient conservateurs?

Mais n'essayez pas de faire dire à Pat Mella que la présence de femmes dans le club restreint des ministres des Finances canadiens a changé quelque chose à la vie politique. «C'est sûr que c'est bien d'avoir de la compagnie féminine parmi les ministres des Finances. Je ne suis pas certaine que ça change quelque chose, mais comme on est 50% de la population, c'est bien qu'on prenne notre place», dit-elle.

En fait, peu importe que ce soit des hommes ou des femmes qui soient ministres des Finances des provinces, dit celle qui occupe la fonction depuis plus de six ans. «Ottawa prend toujours les décisions en fonction de ce qu'il croit être la meilleure avenue», lire: en n'écouter pas les provinces. «Je deviens un peu sceptique par rapport à ce que signifient ces consensus

des provinces aux yeux du gouvernement fédéral. En bout de ligne, le gouvernement fédéral va décider ce qu'il fait avec la péréquation.»

## 1993, ANNÉE CHARNIÈRE

L'exemple est venu des Prairies. Roy Romanow, le même qui a écrit le fameux rapport sur les soins de santé au pays, nommait en janvier 1993 la première femme ministre des Finances au pays, Janice MacKinnon. C'est à elle que le premier ministre néo-démocrate avait confié la lourde tâche d'équilibrer les finances publiques en fermant des hôpitaux des régions rurales.

En septembre de la même année, c'était au tour d'Elizabeth Cull de devenir ministre des Finances de la Colombie-Britannique, encore une fois au sein d'un gouvernement néo-démocrate.

Puis, au Québec, en octobre 1993, Monique Gagnon-Tremblay remplace, d'abord par intérim, le libéral Gérard D. Lévesque. En tout, elle occupa le poste pendant trois mois, soit jusqu'à l'assermentation du Conseil des ministres du bref gouvernement de Daniel Johnson. S.P.

## En attendant la cure minceur

En 1997, le PQ suggérait de réduire de 204 à 96 le nombre d'organismes de l'État

GILBERT LEDUC  
GLeduc@LESOLEIL.COM

■ En 1997, un comité de députés du gouvernement du Parti québécois recommandait de réduire de 204 à 96 le nombre d'organismes et de tribunaux au sein de l'État. Cinq ans plus tard, en parcourant la liste des organismes et des tribunaux apparaissant sur le Portail du gouvernement du Québec, on en dénombre non pas 96 — ou encore 204 — mais bien 206 !

À quelques mois d'un rendez-vous électoral et, sans aucun doute, inspiré par les discours des libéraux et des adéquistes portant sur l'obligation d'imposer un régime minceur à l'État, le gouvernement du Parti québécois revient à la charge et propose, cette fois, d'abolir ou de fusionner une soixantaine d'organismes.

Un comité de hauts fonctionnaires du secrétariat du Conseil du Trésor mandaté pour trouver des façons d'alléger et de simplifier les structures gouvernementales va plus loin et suggère même de réduire de tiers — de 34 à 12 ou 15 — le nombre de ministres.

Quels organismes passeront à la moulinette? Le président du Conseil du trésor, Joseph Facal, s'est montré discret, hier, en se limitant à dire qu'il rendra publics, en février prochain, les fruits du travail amorcé, il y a déjà quelques mois, par son équipe de hauts fonctionnaires.

«Je trouve cela très séduisant», a déclaré, hier, le premier ministre Bernard Landry alors qu'il était questionné sur les données préliminaires fournies au gouvernement par le comité du secrétariat du Conseil du Trésor. «Ces premières suggestions sont vraiment fascinantes», a-t-il ajouté. Rappelons que M. Landry a été tenté, il y a quelques semaines, de demander la démission de l'ensemble de ses ministres dans l'espoir de pouvoir composer un Conseil des ministres restreint.

Par ailleurs, le chef du gouvernement s'est vigoureusement défendu de voir emprunter le même sentier que Mario Dumont qui propose, lui, un ménage complet dans les organismes gouvernementaux et dont le discours semble plaire à une bonne partie de l'électorat.

«On veut pas copier l'ADQ», a-t-il affirmé. «De toute façon, on ne connaît rien de sa proposition (à l'égard des organismes gouvernementaux). Je n'ai entendu que des phrases creuses

sur l'allègement de l'État. Une chose, cependant, que l'on ne fera pas: on n'enlèvera pas la sécurité d'emploi aux fonctionnaires, le meilleur antidote au patronage, à l'arbitraire et au harcèlement.»

## GOBEIL, FACAL ET COMPAGNIE

Au fil des années, les gouvernements libéraux et péquistes ont prononcé de beaux discours et pondu de savants rapports sur la nécessité de mettre l'État au régime. Qu'il suffise de penser au rapport Gobeil, sous Robert Bourassa, ou encore au rapport Facal, sous Lucien Bouchar, pour se rendre compte que les actions n'ont pas toujours suivi les belles intentions de réduire la taille de l'appareil gouvernemental.

L'actuel président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, avait présidé, en 1977, le Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux. Le rapport Facal recommandait, comme nous le précisons plus haut, de réduire de 204 à 96 le nombre d'organismes et de tribunaux. Les députés n'ont pas été écoutés outre mesure par le gouvernement puisque l'on compte, aujourd'hui, 206 organismes dans le giron gouvernemental.

Outre l'abolition d'organismes inopérantes depuis des années, comme l'Office des autoroutes du Québec, ou encore la fusion d'un certain nombre des sociétés d'État à vocation économique (SOQUEM, SOQUIA, SOQUIP et REXFOR) au sein de la Société générale de financement et la création du Tribunal administratif (qui regroupe cinq organisations), la plupart des suggestions du rapport Facal ont été mises sur la table.

Ainsi, la fusion de la Commission d'accès à l'information et de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse n'a jamais vu le jour. L'abolition de la Commission municipale du Québec, de la Société d'habitation du Québec, de la Société des traversiers du Québec ou de la Régie du cinéma non plus.

Pendant ce temps, le gouvernement donnait naissance à d'autres organismes dont la Grande bibliothèque du Québec, la Société nationale du cheval de course, l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé ainsi qu'un chapelet de secrétariats voués à la condition féminine, à l'action communautaire ou encore à l'allègement réglementaire.

## EXPLORATION DANS LE GOLFE

Arseneau voit de l'ouverture à Ottawa

■ ÎLES-DE-LA-MADELEINE — Le ministre Maxime Arseneau croit que le début de l'exploration gazière au large des îles-de-la-Madeleine est à portée de main. Le député des îles-de-la-Madeleine se déclare encouragé par l'ouverture manifestée en ce sens, lundi, par le premier ministre Jean Chrétien. M. Chrétien réagissait aux pressions soutenues de son homologue Bernard Landry, qui réclame une entente fédérale-provinciale pour permettre à Hydro-Québec d'aller de l'avant avec ses projets d'exploration. Maxime Arseneau croit que les forages, en partenariat avec le groupe Corridor Resources d'Halifax, débiteront dès 2003. (PC)



Le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, s'est montré discret sur les recommandations du comité.

La toute nouvelle révolution **CROSS**

**morph**

59,95\$

À mesure qu'il se dilate, le corps parfaitement cylindrique du stylo bille Morph prend la forme d'un triangle ergonomique qui s'adapte à n'importe quelle main.

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

Grand Mail de Place Launier  
Sainte-Foy, Québec  
(418) 651-1295

AUSI À MONTREAL, LAVAL ET BROSSARD

www.stylo.ca

## Ahenakew s'excuse pour son affront aux Juifs puis démissionne

SASKATOON (PC) — David Ahenakew, ancien grand chef de l'Assemblée des Premières Nations (APN), a dû refouler ses larmes pour offrir ses excuses, hier, relativement à ses commentaires antisémites, avant de remettre sa démission de ses fonctions à la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan.

« J'ai honte et je suis vraiment désolé de mon comportement », a déclaré M. Ahenakew en conférence de presse. « Je veux présenter mes plus sincères excuses aux membres de la communauté juive, aux survivants de l'Holocauste et à leur famille. Je suis profondément désolé pour la douleur que je vous ai causée », a-t-il dit.

David Ahenakew, ancien grand chef de l'APN et leader important au sein de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS), s'en était pris aux Juifs lors d'une allocution, vendredi à Saskatoon. À un journaliste lui demandant de clarifier ses propos, M. Ahenakew a expliqué que les nazis ne voulaient que « nettoyer le monde des Juifs » et qu'Adolf Hitler avait eu raison de vouloir en « friser » six millions.

Les critiques ont fusé de toutes parts, dimanche et lundi, pour dénoncer le ministre de la Justice de la Saskatchewan a demandé à la GRC d'ouvrir une enquête afin de déterminer si des accusations criminelles doivent être portées relativement à un crime haineux.

« C'était vraiment déplacé de la part d'une personne qui était vue comme un leader de sa communauté », a poursuivi l'ancien grand chef, également membre de l'Ordre du Canada. Il a dit regretter avoir tant tardé à s'excuser et a reconnu avoir agi de façon irresponsable et bornée. Il a ensuite abandonné toutes ses responsabilités au sein de la FNIS, dont il présidait notamment le Sénat.

Sa conférence de vendredi portait sur le racisme au Canada, au cours de laquelle il a accusé les médias de créer des conflits raciaux. C'est donc dans le feu de l'action qu'il a fait ses commentaires au sujet des Juifs et des nazis, a-t-il dit aux journalistes hier. Il a promis de démontrer à l'avenir qu'il ne supporte pas des points de vue racistes.

Le président du Congrès juif canadien, Keith Landy, s'est dit satisfait des excuses de M. Ahenakew mais maintient son intention de demander à la gouverneure générale de lui retirer son titre de membre de l'Ordre du Canada. Keith Landy est d'avis que, de par la nature « monstrueuse et odieuse » des commentaires et la stature de celui qui les a émis, David Ahenakew doit « faire parler ses gestes plus fort que ses mots ».

Le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations, Matthew Coon-Come, avait sévèrement condamné M. Ahenakew, lundi.

## Fédéral: le programme de commandites nouveau est arrivé

■ OTTAWA (PC) — Ottawa a dévoilé hier les modifications apportées au controversé programme de commandites, mais la version « revue et améliorée » ne rassure pas les partis d'opposition qui estiment qu'aucune de ces mesures ne pourra prévenir le favoritisme et les abus.

Pendant une conférence de presse de près d'une heure, le ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, et sa collègue du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, ont expliqué en détail les changements apportés à la suite de l'enquête des derniers mois. Les nouvelles règles d'admissibilité et de gestion empêcheront, selon les ministres, la répétition des débordements survenus auparavant.

« On pense qu'on a un système, devant nous, qui va démontrer une meilleure efficacité et une meilleure utilisation des fonds publics », a fait valoir la ministre Robillard, tout en admettant que le programme avait besoin d'être revu en profondeur.

Pressée de questions sur les conclusions de l'enquête menée par les fonctionnaires du Conseil du Trésor, la ministre s'est contentée de dire que « la confusion de la compréhension des règles » était à l'origine du fouillis dans la gestion du programme.

### MÊME BUDGET, MAIS PAS D'INTERMÉDIAIRES

Le nouveau programme de commandites, toujours doté d'un budget de 40 millions \$ et qui sera en place pendant un an seulement pour permettre une évaluation, élimine les agences intermédiaires.

Dorénavant, ce sont des fonctionnaires du gouvernement qui gèreront les commandites qui ne seront disponibles que pour les organisations sans but lucratif. Finies, donc, les

commandites versées aux équipes de sport professionnel. De plus, les organismes ne recevront la totalité de la commande que lorsqu'ils auront fourni les preuves qu'ils ont respecté les critères gouvernementaux.

Ottawa a dû entreprendre une réforme de son programme à la suite de révélations qui ont mis le gouvernement dans l'eau chaude. Son programme de visibilité, doté d'un budget annuel de 40 millions \$ et mis en place à la suite du référendum de 1995, a permis à plusieurs entreprises de publicité d'obtenir des contrats très lucratifs. Dans le cas de certains contrats, 13 au total, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a estimé qu'une enquête criminelle s'imposait. La vérificatrice générale, Sheila Fraser, mène aussi une enquête sur le programme, elle qui n'a pas hésité à montrer du doigt les agissements de deux hauts fonctionnaires dans l'affaire des trois rapports presque identiques, et d'une valeur de 1,6 million \$, produits par Groupaction.

### « DE LA POUDRE AUX YEUX »

Pour l'opposition, les mesures annoncées hier ne changeront rien à la situation. « C'est de la poudre aux yeux », a souligné Robert Lacroix, porte-parole du Bloc québécois en matière de travaux publics. Tout ce qu'il y a de nouveau, c'est l'élimination des intermédiaires. « Le Bloc exige toujours une enquête publique sur le programme et propose de remplacer le programme de visibilité par un « véritable programme au soutien des événements ». De son côté, l'Alliance canadienne dénonce « le brassage de papiers » inutile qui ne change rien à la mauvaise gestion du gouvernement libéral qui continue à « donner des contrats aux mêmes compagnies ».

Au lieu du simple unifié et du mot Canada imprimés sur des bannières, les commandites se transformeront en véhicule de promotion de programmes gouvernementaux, sous forme de kiosques ou de dépliants.

# 99 JOURS 99 SANS PAIEMENTS

À L'ACHAT

C'est l'événement  
**VALEURS**  
en fête!



WINDSTAR LX VALEUR PLUS 2003

**22 999\$**

À L'ACHAT\*\*

**299\$** /MOIS\*\*\*

Location 48 mois  
Mise de fonds  
de 2 999\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ  
1<sup>re</sup> MENSUALITÉ PAYÉE PAR FORD



Lettre personnalisée ainsi qu'un article souvenir de Wayne Gretzky avec tout achat ou location.

Moteur V6 200 ch  
Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée  
Freins antiblocage aux 4 roues  
Sièges pour 7 passagers  
Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique  
Volant réglable  
Climatisation  
Empattement pleine grandeur  
Glaces en verre unidirectionnel



WINDSTAR SPORT 2003

Mêmes caractéristiques que le Windstar LX Valeur, PLUS:

Jantes de 16 po en aluminium  
Pédales à réglage électrique  
Verrouillage des portes électrique avec entrée sans clé à télécommande  
Antidémarrage SécuriLock™  
Fauteuils Capitaine arrière  
Climatisation arrière  
Phares antibrouillards  
Bequet arrière



PROFITEZ DU SYSTÈME AUDIOVISUEL FAMILIAL SANS FRAIS (VALEUR DE 1495\$)

**399\$** /MOIS\*\*\*

Location 48 mois  
Mise de fonds  
de 2 999\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ  
1<sup>re</sup> MENSUALITÉ PAYÉE PAR FORD



VOTRE CONSEILLER FORD



ford.ca

1000\$  
DE REMISE POUR  
DIPLOMÉS

Photos à titre indicatif seulement. \*Achat: Cette offre s'applique à l'achat des modèles Windstar 2002 ou 2003 neufs en stock avec un financement de 36 mois ou plus de Crédit Ford, sur approbation de crédit. \*\*Frais de transport (1 025\$), taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Le prix annoncé inclut une remise taxable du fabricant de 2 500\$. Les taxes doivent être calculées sur le montant total à l'achat, avant la déduction du rabais de 2 500\$. \*\*\*Location: conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent aux modèles Windstar neufs en stock et s'adressent uniquement à des particuliers. Ces offres ne peuvent être jumelées à une offre de financement de 0% ni à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres de durée limitée peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

BLOC QUÉBÉCOIS

# Brien n'est plus whip

OTTAWA (PC) — En pleine réflexion sur son avenir politique au sein du Bloc québécois, le député Pierre Brien démissionne de son poste de whip du parti.

Le député, qui envisage de passer à la politique provinciale et de se joindre à l'Action démocratique du Québec (ADQ), a fait part de cette décision lundi soir, dans une lettre envoyée à Gilles Duceppe, chef du Bloc.

«Étant donné l'incompatibilité entre la fonction de whip et la réflexion que je mène en ce moment, tel que nous avons discuté, j'aimerais que vous acceptiez ma démission à titre de whip en chef», écrit M. Brien, qui continuera néanmoins à représenter la circonscription électorale de Témiscamingue aux Communes. Il sera remplacé, sur une base intérimaire, par Michel Guimond.

Le jeune député a confirmé qu'il réfléchit à l'offre de l'ADQ qui l'invite à rejoindre ses rangs. M. Brien a d'ailleurs rencontré le chef de l'ADQ, Mario Dumont, lundi, pour discuter de la question.

Cette situation a poussé une députée du Bloc à remettre en question le leadership de Gilles Duceppe. Pierrette Venne a expliqué au quotidien *La Presse* que le départ d'un quatrième député du Bloc en moins d'un an signifierait que le chef n'exerce plus le leadership nécessaire pour conserver ses effectifs. Au printemps, Stéphan Tremblay et Michel Bellehumeur quittaient le Bloc pour le Parti québécois. En août, Ghislain Lebel claqua la porte à la suite de divergences d'opinions sur la question de l'entente québécoise avec les Innus.

## RELATIONS INTERNATIONALES

# PQ et PLQ raillent l'ADQ

VALÉRIE LESAGE  
VLesage@lesoleil.com

Péquistes et libéraux dénoncent en cœur les positions de l'ADQ sur les relations internationales. Des positions qui sentent l'improvisation, autant pour la ministre Louise Beaudoin, que pour la critique libérale et députée de Jean-Talon, Margaret Delisle.

«Ça change pas grand-chose qu'il en ait parlé. Son programme reste toujours muet. Il a improvisé quelques lignes, mais ce n'est pas très réfléchi», a dit la ministre Beaudoin, en réaction à l'entrevue sur les relations internationales que Mario Dumont a accordée au SOLEIL.

«Sa vision est réductrice, mais ça, ça ne m'étonne pas trop», a ajouté M<sup>me</sup> Beaudoin.

«Je lui conseillerais de se taire et de réfléchir avant de revenir nous dire comment il voit le Québec sur l'échiquier international», a renchérit la critique libérale Margaret Delisle, pour qui le chef péquiste — absent des débats parlementaires sur la politique internationale — «n'a pas de vision».

Que Mario Dumont reproche au PQ de faire trop de politique et pas assez d'économie à l'étranger irrite la ministre des Relations internationales.

«Il parle des réceptions, des canapés... Quelle démagogie facile! Les exportateurs vendent leurs meubles et leurs produits dans des foires, des expositions. Ce sont eux qui demandent l'organisation d'événements pour aider leur commerce!» relève-t-elle.

Les 29 bureaux et délégations du Québec à l'étranger ont des agents de développement économique. Même la critique libérale reconnaît qu'il se fait du bon travail de ce côté.

«Si le PLQ était au pouvoir, évidemment on ne ferait pas la promotion de la souveraineté partout sur la planète comme le fait M<sup>me</sup> Beaudoin. Mais dans le suivi du développement économique, dans la promotion des artistes, il se fait du très bon travail et Mario Dumont parle comme si rien ne se faisait», argumente la députée de Jean-Talon.

Quant le chef péquiste parle de consolider le réseau de délégations, «déstabilisé par les compressions du PQ», M<sup>me</sup> Beaudoin souligne qu'il y a eu un redressement des budgets depuis les années

défiat zéro. Les montants investis aux États-Unis ont doublé, ce qui a permis notamment l'ouverture d'un bureau à Miami.

Autant Louise Beaudoin que Margaret Delisle s'étonnent de lire que le chef péquiste veut donner au ministère des Relations internationales un rôle de veille stratégique pour s'ouvrir aux solutions expérimentées ailleurs pour régler des problèmes vécus chez nous. «Ça se fait depuis des années! affirme M<sup>me</sup> Delisle. Il ne faut pas bien connaître le réseau pour dire ce qu'il dit.»

Là où le PQ prêche pour une mondialisation régulée, respectant la diversité culturelle, les droits des travailleurs et le commerce équitable, l'ADQ est confiante que les gouvernements sauront s'adapter pour ne pas que les multinationales mènent le monde, pour partager la richesse. «Dans l'histoire de l'humanité, tout s'adapte... de penser que l'humanité va aller contre l'humanité, je n'achète pas ça», affirmait Mario Dumont.

«Qu'est-ce que cette insignifiance de la pensée?! Il ne sait pas que six millions de juifs sont morts? Qu'un million de gens ont péri dans le génocide du Rwanda?» a questionné la ministre Beaudoin, multipliant les exemples du pouvoir d'autodestruction des humains.

Pour elle, il n'y a aucune évidence que la mondialisation des échanges commerciaux va permettre d'accroître le niveau de vie des pays en voie de développement. La prospérité pourrait ne profiter qu'à un faible pourcentage de la population. Aussi, M<sup>me</sup> Beaudoin estime nécessaire de se battre pour que soient inclus des mécanismes empêchant la concentration du capital.

«Dire que le monde s'adaptera, c'est un peu court, voire un peu gna-gna», affirme pour sa part la députée libérale, pour qui il faut rester très vigilant face aux effets pervers de la mondialisation.

Quant à l'idée que le Québec peut exister sur la planète sans être souverain, Louise Beaudoin reconnaît que c'est vrai. «Mais avec quelles limitations!» fait-elle valoir. Le Québec, dit la ministre, est le «champion du monde» de la bataille sur la diversité culturelle, mais ses représentants ont beau parcourir le monde pour convaincre, ils seront exclus au moment crucial des décisions à l'UNESCO.

## L'homme à la grenade évalué

OTTAWA — Un Torontois accusé d'avoir laissé une fausse grenade dans l'édifice abritant les bureaux du premier ministre Jean Chrétien la semaine dernière subira une évaluation psychiatrique. Lors de sa comparution en cour, hier, on a appris que l'individu, Andrew Gray, 36 ans, avait retiré la goupille de la grenade avant de la laisser sur un bureau. La cour a ordonné la tenue d'une évaluation psychiatrique de 30 jours à l'hôpital Royal d'Ottawa pour le prévenu. (PC)

### RABAIS-CADEAUX incroyables

sur les réputées marques



**JS**



**Le CUISTOT**

**LE CUISTOT**  
Mousseur et support

**50%** **9<sup>99</sup>\$**  
Com. 19<sup>95</sup>

---

**STRAUSS SYMPHONY**  
Bouilloire 2 litres  
Poignée en bakélite

**29<sup>95</sup>\$**  
Com. 49<sup>95</sup>

---

**STRAUSS TITANIUM**  
Poêlon 20 cm  
Fabriqué en titane ultrarésistant

**50%** **29<sup>99</sup>\$**  
Com. 59<sup>95</sup>

---

**JOSEF STRAUSS**  
Coutellerie 4 couverts "Love Nest"

**29<sup>99</sup>\$**  
Com. 79<sup>95</sup>

---

**LE CUISTOT**  
Batterie en fonte émaillée 7 pièces (bleue)

**50%** **99<sup>99</sup>\$**  
Com. 199<sup>95</sup>

---

**STRAUSS KAROLINA**  
Batterie de cuisine  
10 pièces, acier inox. 18/10 professionnel

**99<sup>99</sup>\$**  
Com. 249<sup>95</sup>

---

**Pot Pourri**

- Place Laurier 650-6659
- Place Fleur de Lys 524-3982
- Vieux-Québec 692-2333

**MAISON EN GROS**  
• Place Quatre-Bourgeois 653-5249

LE **31**



**NOËL**



**PRIX-CADEAU**  
**simons**

VALEUR SIMONS IMBATTABLE  
NOTRE PULL LAINE D'AGNEAU

**29.<sup>95</sup>**

Encolure ronde, forme raglan, offert dans la plus grande palette de coloris mode et classiques. Turquoise, crème, noir, caramel, fraise, gris chiné, taupe, jeans, rouge. P.m.g.tg.ttg. Chemise coton oxford 29.95, pantalon velours côtelé 39.95

**simons**

## LE MONDE

EN BREF

ARGENTINE

## Enfants de disparus

■ BUENOS AIRES — La directrice du grand quotidien argentin *Clarín*, Ernestina Herrera de Noble, a été arrêtée hier dans le cadre d'une enquête ouverte voici plusieurs années sur la filiation de ses deux enfants, selon des sources judiciaires citées par les agences de presse locales. Cette décision de justice fait suite à une plainte déposée par les Grands-mères de la place de Mai accusant M<sup>me</sup> Noble de ne pas être la mère biologique de ses enfants, Felipe et Marela. Celles-ci estiment que les deux jeunes gens pourraient être des enfants de « disparus » sous la dernière dictature argentine. La Junte militaire au pouvoir de 1973 à 1983 avait mis en place un véritable réseau d'adoption d'enfants d'opposants. Après l'accouchement, les mères étaient exécutées et leurs enfants confiés à des familles stériles de militaires ou proches du régime. (AFP)

VENEZUELA

## Il craint d'être tué

■ PARIS — Le président du Venezuela, Hugo Chavez, a exprimé sa crainte d'être assassiné, précisant qu'il faisait « très attention » à lui, dans une entrevue publiée hier par le quotidien français *Le Monde*. « Je pense que mon éventuel assassinat pourrait être le détonateur d'une véritable guerre civile, alors je fais très attention à moi... », dit Chavez. L'épreuve de force s'est poursuivie hier, au 16<sup>e</sup> jour de grève générale, entre son gouvernement et les employés du secteur pétrolier, soutenus par l'opposition, qui rejettent la militarisation de l'industrie pétrolière décidée par les autorités. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont de nouveau manifesté pour demander la démission du président, alors que l'ambassadeur américain à Caracas soulignait la gravité de la crise. (AP et AFP)

BOSNIE

## Bourreaux par effroi

■ LA HAYE — L'ancienne présidente des Serbes de Bosnie, Biljana Plavšić, a affirmé hier devant le Tribunal pénal international (TPI) que « l'effroi » avait poussé les Serbes à devenir des bourreaux durant la guerre de Bosnie (1992-1995). Évoquant les atrocités commises par les forces serbes, et l'aveuglement qui fut le sien face à ces crimes, M<sup>me</sup> Plavšić en a imputé la cause principale à la peur obsessionnelle des Serbes d'être de nouveau réduits à l'état de victimes, comme ils l'avaient été durant la Seconde Guerre mondiale. (AFP)

ÉTATS-UNIS

## La poupée Bush

■ LOS ANGELES — Pour Noël, un entrepreneur californien a eu l'idée de lancer la « poupée Bush » qui parle et qui comme le président américain écorche parfois les mots ou la grammaire : le succès a dépassé toutes ses attentes. Trois jours après la mise en vente de cette poupée dans Internet, John Warnock était en rupture de stock, ayant épuisé un premier lot de 20 000 « mini-Bush ». La figurine de 31 centimètres, habillée d'un costume croisé anthracite et d'une cravate rouge à pois, est capable de décliner 17 phrases enregistrées du président américain. Parmi elles, de nombreuses déclarations patriotiques ou liées à la guerre contre le terrorisme, ainsi que des phrases plus personnelles comme « Moi, je viens du Texas ». Mais au milieu de déclarations solennelles de Bush comme « Le terrorisme ne passera pas », ont également été glissées certaines des perles comme « Nous travaillons dur pour mettre de la nourriture sur vos familles » ou « Je ne prendrai pas ce pays en hostilité (au lieu de « en otage » ». (AFP)

## Israël n'a pas subi une attaque chimique



Une explosion accidentelle s'est produite hier à la suite d'une défaillance technique dans une usine de produits chimiques à Haïfa, dans le nord d'Israël, sans faire de blessés. L'explosion s'est produite vers 6 h 30, heure locale. D'importantes forces des pompiers ont été dépêchées sur les lieux pour circonscrire le sinistre qui menaçait les installations des raffineries de pétrole situées dans le secteur. L'incendie s'est propagé à trois hangars où étaient stockés des engrais et risquait d'enflammer des entrepôts et des cuves du voisinage contenant, notamment, des réserves d'ammoniaque, d'éthylène et de gaz domestique.

## Trente pays ont créé le nucléaire en Irak

■ NATIONS UNIES (AP et AFP) — Des dizaines d'entreprises, pour la plupart européennes, américaines et japonaises, ont fourni les composants et le savoir-faire dont Saddam Hussein avait besoin pour développer l'arme atomique, selon le rapport fourni par l'Irak en 1996 sur son programme nucléaire.

Le document secret montré à l'Associated Press est virtuellement identique à celui remis par l'Irak le 7 décembre aux inspecteurs en désarmement des Nations unies.

Les conclusions de ce rapport n'ont pas été rendues publiques afin d'éviter que le savoir-faire nucléaire ne tombe entre de mauvaises mains, et également dans le but de protéger les entreprises qui ont, intentionnellement ou pas, fourni à l'Irak les moyens de développer des armes nucléaires.

L'équipement nécessaire a été soit vendu, soit fabriqué par plus de 30 entreprises allemandes, 10 américaines, 11 britanniques, et une poignée de sociétés suisses, japonaises, italiennes, françaises, suédoises et brésiliennes, selon le rapport irakien de 1996. Au total, ce sont plus de 30 pays qui ont alimenté le programme nucléaire irakien, selon le même document.

L'aide à l'Irak par des entreprises étrangères était connue de longue date, certaines ont même été identifiées par le passé, mais le compte rendu irakien ajoute toutefois de nouveaux noms à cette liste déjà exhaustive.

Entre-temps, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont reçu hier soir la version expurgée de la déclaration sur les armements irakiens, quelques heures après un accord à Londres de l'opposition irakienne sur « l'après-Saddam Hussein ».

Cette version expurgée, qui fait « un peu moins de 3000 pages », a été remise à New York à l'ensemble des quinze membres du Conseil.

Sur leur recommandation, la commission de contrôle, d'investigation et de vérification de l'ONU et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont été tout élément pouvant servir à fabriquer ou à se procurer des

armements de destruction massive. Les responsables du programme de l'ONU de désarmement de l'Irak, Hans Blix et Mohamed ElBaradei, doivent faire part demain au Conseil de sécurité de leur première évaluation sur la substance de la déclaration dans laquelle l'Irak fait le point sur ses programmes d'armement.

À Londres, les opposants irakiens, réunis depuis samedi sont tombés d'accord sur la composition d'un comité de 65 membres, préluce à un gouvernement provisoire pour un Irak fédéral de « l'après-Saddam Hussein ».

En Irak, des équipes d'inspecteurs de l'ONU ont lancé, au début de leur quatrième semaine de travail, de nouvelles visites dans plusieurs sites, privilégiés ceux du programme d'armes biologiques que Bagdad affirme avoir totalement démantelé.

Parmi les dirigeants arabes qui croient à une collaboration efficace entre l'Irak et l'ONU pour prévenir une attaque américaine, l'inquiétude monte. Allié des États-Unis et chef de file des « modérés » arabes, l'Égypte a répété ses conseils de prudence à l'Irak.

## Al-Qaida renaît en Afghanistan

NATIONS UNIES (d'après AP) — Des camps d'entraînement du réseau terroriste Al-Qaïda ont récemment été réactivés dans l'est de l'Afghanistan, et attirent de nouvelles recrues, selon un rapport dévoilé hier par l'ONU.

Si les structures financières du mouvement d'Oussama ben Laden ont été en partie démantelées, le groupe a toujours « accès à des fonds substantiels provenant d'investissements établis précédemment », d'après le rapport d'une commission de surveillance dirigée par le Britannique Michael Chandler. Al-Qaïda, a-t-il dit, est également en mesure de se procurer des matériaux nucléaires et de construire une « bombe sale », composée d'explosifs classiques disséminant des éléments radioactifs. Rien ne prouve que le mouvement l'ait déjà fait, dit-il.

M. Chandler a déclaré disposer d'informations, dont il n'a pas cité la provenance, faisant état de la réapparition de camps d'entraînement dans la région d'Asadabad. Mais ces sites, que recherchent les forces de la coalition alliée en Afghanistan, ne restent jamais longtemps au même endroit. Les camps sont, en effet, « petits, discrets et mobiles », a expliqué Michael Chandler. Ils continuent d'attirer de nombreux jeunes gens, qui y reçoivent un entraînement spécialisé ou non.

Al-Qaïda, souligne-t-il, jouit d'une « formidable sympathie » dans « certains pays », non cités. Des membres du réseau terroriste sont peut-être présents dans 40 pays, a-t-il dit. On ne connaît pas le nombre exact de terroristes présumés, même si le chiffre de 10 000 a été évoqué.

La commission de surveillance, a encore indiqué M. Chandler, ne dispose pas d'informations établissant un lien entre Al-Qaïda et les programmes d'armements irakiens.

QUATRE SUSPECTS À PARIS

Par ailleurs, le ministre français de l'Intérieur a qualifié de très sérieuse, hier, l'interpellation la veille dans la banlieue nord de Paris de quatre islamistes radicaux présumés. Des flacons contenant des liquides en cours d'expertise ont été saisis. Ils avaient de « fortes sommes d'argent liquide », de « faux papiers d'identité », « deux conteneurs de 13 kilos vides », « deux fioles remplies de liquides en cours d'expertise » et « une combinaison militaire de protection contre les risques nucléaires, bactériologiques et chimiques ».

Les suspects, qui « ont semble-t-il séjourné en Tchétchénie », étaient en « relation avec un individu qui répond au nom de Kadri », arrêté le 5 novembre par la police britannique pour la possession de matériel permettant la « préparation, l'incitation ou la commande » d'actes terroristes.

## Les républicains en crise à cause de Lott

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Six semaines après leur victoire historique aux élections législatives américaines, les républicains sont empêtrés dans une crise provoquée par les propos jugés racistes de leur leader au Sénat, qui ne cesse de s'excuser pour sauver son poste.

Il ne se passe plus un jour sans que Trent Lott, sénateur du Mississippi et chef de file de la majorité républicaine dans le prochain Sénat issu des élections, ne fasse son mea culpa et n'exprime ses profonds regrets pour avoir tenu des propos nostalgiques de la période de la ségrégation dans le Sud.

Le 5 décembre, lors des 100 ans du sénateur Strom Thurmond, longtemps opposant acharné au mouvement pour l'égalité des droits civiques, M. Lott avait déclaré en évoquant la candidature de celui-ci à la Maison-Blanche, en 1948 : « Nous (le Mississippi) avions voté pour lui. Nous sommes fiers de l'avoir fait. Et si le reste du pays avait suivi notre direction, nous en aurions fini avec tous ces problè-

mes depuis longtemps. » Lundi, Lott a tenté une nouvelle fois désamorcer la fureur publique dans une entrevue à la chaîne de télévision noire BET. Il a expliqué « être le produit de la société dans laquelle il est né et a été élevé », à savoir le Mississippi ségrégationniste des années 40, 50 et 60.

« C'était une société... moralement mauvaise et méchante. Je ne l'ai pas créée et ne l'ai pas comprise pendant longtemps », a-t-il déclaré. « J'étais préoccupé par certaines choses que je voyais, mais je n'ai pas fait alors ce que j'aurais dû faire pour les changer », a-t-il ajouté.

Le sénateur a ainsi expliqué avoir voté en 1989 contre un projet de loi faisant de la naissance du pasteur M. Lu-

ther King une journée nationale, pas « par racisme mais par ignorance ».

Mais tous les efforts de Lott ne suffiront sans doute pas à changer son image de ségrégationniste qui éclabousse et embarrasse son parti.

Selon un sondage effectué par le *Washington Post* et ABC publié hier, 51 % des Américains estiment que Lott devrait démissionner, 35 % parmi les républicains et 64 % chez les démocrates.

Le président George W. Bush avait déjà pris très nettement ses distances la semaine dernière en condamnant vigoureusement ses propos, et quelques sénateurs républicains influents se sont joints aux voix des leaders noirs et de nombre de démocrates pour réclamer la démission de M. Lott de son poste de leader. Le groupe des 51 sénateurs républicains du Sénat doit se réunir le 6

janvier, à la veille de la rentrée, pour décider de son sort.

Pour Allan Lichtman, professeur de sciences politiques à l'American University, « Trent Lott est fini », pour deux raisons principales. « Il a commis le péché capital de mettre au grand jour la contradiction la plus profonde du Parti républicain depuis 70 ans, à savoir tenter de récupérer les votes noirs dans le Sud tout en cherchant à conserver le soutien des blancs conservateurs et souvent racistes », explique M. Lichtman.

« M. Lott a porté un mauvais coup au président dans ses efforts pour faire avancer son programme et séduire les minorités », ajoute-t-il. Il sera notamment plus difficile pour le président de faire accepter des politiques remettant en cause les mesures facilitant la promotion sociale des minorités, dit-il encore.



Trent Lott, à la télé noire, lundi

**Elantra**  
2003  
Louez à partir de  
**199\$**  
par mois / 60 mois  
Financement à l'achat  
**0%**  
Jusqu'à 48 mois

**LESSARD**  
HYUNDAI  
fiable  
depuis 3 générations  
659, Boul. St-Joseph, Québec  
Entre Pierre-Bertrand et Laurentien  
**623-5471**  
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

Programme d'assistance routière 24 h.

Basé sur le programme des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2002. Sans obligation de souscription de crédit. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve d'approbation du service du crédit. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Modèle Elantra GL 2002. PDP à partir de 16,675 \$, tous taxes de 3,01 %, terme de 60 mois à 199 \$/mois, 0,8 comptant, transport et préparation inclus.

# VIVRE POUR ROULER



## La nouvelle Dodge SX 2.0 2003

Louez à **199\$<sup>†</sup>** par mois. **NOUS PAYONS VOTRE PREMIER VERSEMENT MENSUEL\*\***

Options de location de 48 mois offertes\*

Mensualités	Comptant initial
227\$	1 000\$
251\$	0\$

**AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Location de 48 mois. Comptant initial de 2 185\$ ou échange équivalent. Transport inclus.

Ou achetez à

# 13 999\$\*

Équipement de série : 132 ch • Lecteur de CD • Phares antibrouillards • Volant inclinable • Dispositif de prévention du vol Sentry Key<sup>MD</sup> • Et plus !

LA MEILLEURE PROTECTION  
QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE  
SUR TOUS LES VÉHICULES DODGE 2003.



GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM  
SUR LE MOTEUR ET LA TRANSMISSION ET  
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES SUR 24.\*\*

DODGE SX 2.0



VIVRE POUR ROULER

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DODGE



\* Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2003 équipée de l'ensemble 21D. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Dodge SX 2.0 2003 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15¢ le kilomètre. Frais d'administration des concessionnaires en sus à la location. †† DaimlerChrysler effectuera votre premier paiement mensuel (incluant les taxes applicables) jusqu'à concurrence de 500\$ à la location de la Dodge SX 2.0. Ce paiement fait par DaimlerChrysler exclut la portion du paiement mensuel représentant certains frais comme le transport, l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs et les frais d'inscription au Registre. †, † Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs et les frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2003 seulement, et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photo à titre indicatif seulement. \*\* Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, selon la première éventualité, et assistance routière 24 heures sur 24. Des conditions s'appliquent. † Remise aux diplômés de 500\$ à la location ou 750\$ à l'achat d'un véhicule. Ces offres excluent la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

**DIPLÔMÉS**

Remise jusqu'à 750\$†



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

## Sursis à un jeune Ontarien

Au cours du *spring break* de 2001, il avait infligé une fracture du nez à un agent de sécurité

RICHARD HÉNAULT  
RHenaault@lesoleil.com

Le juge Carol St-Cyr l'ayant déclaré coupable de voies de fait causant des lésions, Marc Legault, un Ontarien de 20 ans qui s'en était pris à un agent de sécurité, a obtenu hier un sursis de sentence d'un an. Il devra toutefois faire un don de 500 \$ au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

L'incident est survenu lors du *spring break* de mars 2001. L'agent de sécurité Jean-Marc Lapointe, de l'hôtel Hilton, a subi une fracture ouverte du nez.

Il a voulu intervenir auprès d'une quinzaine de jeunes qui s'amusaient avec le système de son installé dans une salle de réception. Ils ont pris la fuite, sauf Legault et un autre qui se sont retrouvés dans un cul-de-sac.

Deux altercations ont lieu entre l'agent de sécurité et les deux jeunes Ontariens. Dans la première, l'agent fait une prise de tête à Legault pour l'amener au sol parce qu'il le suspecte d'avoir commis un méfait sur le système de son. À ce moment, l'autre jeune revient et pousse l'agent pour permettre à son ami de se dégager.

Voyant cela, l'agent tente d'appeler la police, mais Legault l'en empêche. Les deux protagonistes s'échangent des coups de poing et lorsqu'il tente de ramasser ses clés, l'agent en reçoit un qui lui fait perdre connaissance. Couvert de sang, il doit ensuite être transporté à l'hôpital où on lui fait six points de suture pour refermer la plaie.

Il sera ensuite en convalescence durant presque six semaines. Depuis, il a des étourdissements, des pertes de mémoire et il fait de l'insomnie.

Si le juge St-Cyr estime que Legault était justifié de se défendre lors de la première altercation, l'agent de sécurité n'ayant pas le pouvoir de le détenir, il n'en va pas de même pour la seconde altercation. La force que le jeune homme habitant Peterborough a alors utilisée était nettement disproportionnée, compte tenu de ce qui était nécessaire pour faire face à la nature et à l'ampleur de la force dont il devait se défendre.

En conséquence, le magistrat n'a pas retenu les prétentions de la légitime défense. L'accusé a donc été déclaré coupable de l'accusation telle que portée.

### ERREUR DE PARCOURS

Sur sentence, l'accusé et sa mère ont indiqué au juge St-Cyr que le jeune homme sans antécédents judiciaires travaillait actuellement avec son père. Il songe toutefois à reprendre ses études à l'université.

Selon sa mère, Legault a été très troublé par l'événement et il est devenu dépressif. Il n'avait aucune intention de blesser qui que ce soit, a assuré la femme.

L'avocate de l'accusé, M<sup>me</sup> Anne Lapointe, a plaidé que Legault n'avait pas planifié son geste et qu'il désirait seulement s'amuser avec le système de son. En fait, selon l'avocate, il s'agit d'un accident de parcours dans une vie jusque-là impeccable. Le coup de parcour regrettable a été donné sans aucune intention de blesser.

La procureure de la Couronne, M<sup>me</sup> Nadine Dubois, n'a pas exigé de peine particulière au juge St-Cyr, se contentant de lui rappeler qu'il n'avait d'autre choix que d'interdire à Legault de posséder des armes durant 10 ans et de se soumettre à des prélèvements d'échantillons de substances corporelles pour analyse génétique. La condamnation de Legault, a dit le magistrat, constituera un stigmate important, mais la sentence doit refléter la réprobation sociale.

## BRUIT CAUSÉ PAR LES GARES DE TRIAGE

### LUMQ veut qu'Ottawa légifère

Lévis l'appuiera

MARC SAINT-PIERRE  
MSPierre@lesoleil.com

La Ville de Lévis vient de se ranger aux côtés de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en ce qui concerne le bruit causé par la gare de triage Joffre.

Pour l'administration municipale lévisienne, il s'agit d'appuyer l'UMQ, qui a entrepris des démarches auprès du gouvernement fédéral afin qu'il légifère pour protéger la santé publique contre les bruits et autres nuisances causés par les entreprises de chemin de fer.

L'UMQ souhaite notamment sensibiliser Transports Canada sur l'absence d'un mécanisme qui régirait les différends entre les entreprises ferroviaires et les municipalités.

Identifiés par la Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches comme porteurs potentiels d'effets négatifs sur la santé des citoyens, les bruits de la gare de triage du CN sont dénoncés par les Charnycois depuis 1998. C'est-à-dire depuis le moment où la grande compagnie de chemin de fer a rapatrié à Charny des activités de triage qui se déroulaient auparavant à sa cour de Taschereau, dans la métropole.

Une médiation entre la municipalité et le CN, encadrée par l'Office canadien des transports, et qui s'est étendue sur plusieurs mois, n'a débouché sur rien de concluant.

Puisant dans le surplus de l'ex-ville de Charny, l'administration Gauthier vient d'éponger une facture de 8500 \$ provenant de Pothier Delisle, en l'espèce le dernier compte du cabinet d'avocats relatifs à la médiation. « C'est cher payé pour ce que cela a donné », a ironisé le conseiller Jean-Claude Bouchard.

C'est dans ce contexte qu'un citoyen de la périphérie de la cour de triage, Raymond Dorion, vient de demander à la Cour supérieure l'autorisation d'intenter un recours collectif. Ceci en vue de faire cesser le bruit affectant les 1000 ou 1500 résidents des secteurs de la Musique, des Fleurs et des Oiseaux, ainsi que de l'avenue des Générations.

Il est aussi question de réclamer un dédommagement qui se situerait dans les 10 ou 15 millions \$, soit environ 10000 \$ pour chacune des personnes concernées par le recours collectif.

## DÉNEIGEMENT DES ROUTES

### Les critiques se trompent de cible, disent les employés de Transports Québec

CLAUDE VAILLANCOURT  
CVaillancourt@lesoleil.com

Les employés du ministère des Transports ne veulent pas être les seuls travailleurs retenus comme responsables du mauvais entretien des routes quand les accusations fusent.

« Nous ne déneigeons que 26 % des routes de la région Québec—Chaudière-Appalaches, a plaidé, hier, le président régional du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Paul Pelletier. La majorité du réseau est attribuée aux municipalités ou à des contracteurs privés. »

Échaudé ces dernières années par les critiques cinglantes que formulent certains citoyens à l'égard des employés du ministère qui entretiendraient mal les routes, le SFPQ a décidé de contre-attaquer. Il publie dans Internet ([www.sfpq.qc.ca/site\\_regionaux/accueil.jsp?idMaster=1](http://www.sfpq.qc.ca/site_regionaux/accueil.jsp?idMaster=1)) une carte du réseau d'entretien des routes de la région ainsi que les noms des 54 municipalités et des 52 entrepreneurs privés qui œuvrent. On y ajoute les numéros de téléphone de chacune des municipalités et de chacun des entrepreneurs.

« On peut se plaindre aussi à un numéro cen-

tral, 24 heures par jour, et sept jours par semaine, au (418) 643-6717 ou au 1 877 647-7717. »

Le président régional du SFPQ ne veut pas dénoncer les employés du secteur privé. « Les citoyens sont sévères à notre endroit, soutient-il. Il n'y a que quelques brindilles de neige et on accuse, bien des fois à tort, les employés du ministère. On veut rectifier les faits. »

Signalant que le nombre d'employés préposés à l'entretien des routes au ministère est passé de

10 000 à 3000 en une vingtaine d'années, M. Pelletier estime que le gouvernement du Québec doit se rendre compte du danger de toujours refiler à l'entreprise privée et aux municipalités les contrats d'entretien.

« On a atteint un point de non-retour, clame-t-il. La moyenne d'âge des employés est maintenant de 48 ans. Le gouvernement doit faire en sorte de garder l'expertise de ses employés. »



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES  
Le président régional du Syndicat de la fonction publique du Québec, Paul Pelletier

« Nous ne déneigeons que 26 % des routes de la région »

du personnel de la fonction publique ne sont pas sans inquiéter ses membres.

## ENQUÊTE SUR LA MORT DE M<sup>me</sup> BRUNARD

### Vers l'élimination des contentions

Mais la politique ne s'appliquera pas aux résidences privées sans permis

MONIQUE GIGUÈRE  
MGiguere@lesoleil.com

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) rendra public, d'ici la mi-janvier, un document d'orientation dont l'objectif majeur est de réduire, voire d'éliminer, les contentions physiques.

La nouvelle politique s'appliquera aux établissements publics, privés conventionnés et privés avec permis. Mais elle ne fera rien pour aider les quelque 175 résidences privées sans permis du Québec à s'y retrouver. Ces dernières ne seront pas couvertes par les nouvelles orientations ministérielles, même si elles accueillent 60 % de la clientèle âgée, dont la moitié en perte importante d'autonomie.

« Je ne pense pas que ça devrait s'appliquer dans les résidences privées sans statut d'établissement, dans la mesure où ces résidences n'offrent pas de soins de santé. Les résidences privées doivent demeurer privées au sens où c'est le choix d'une personne de vivre là », a expliqué, hier, au coroner qui enquête sur la mort sous contention de Marie-Louise Brunard, le directeur de l'organisation des services à la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS), Jacques Fillion.

Le représentant de la Régie a été très clair.

« Une résidence privée, c'est un milieu de vie. La personne est à son domicile dans une résidence privée. Elle est chez elle. L'important, c'est que les responsables développent les connaissances nécessaires pour être capables de faire une meilleure adéquation entre ce qui est requis par un résident et ce qui peut être dispensé. De pouvoir identifier le moment où ils ne sont plus en mesure d'offrir à une personne les soins que son état requiert », a encore dit Jacques Fillion au coroner Luc Malouin, qui ne lui a pas caché avoir « bien, bien de la misère avec ce discours-là ».

« Vous devez composer avec une multitude de résidences privées qui correspondent à la définition d'un CHSLD dans la loi. Comment est-ce qu'on encadre ces résidences-là ? a-t-il demandé. Comment on fait pour aider des gens comme M<sup>me</sup> Fontaine (propriétaire du Centre Montserrat) qui ont une cinquantaine de pensionnaires et des résidentes contentonnées ? La Régie ne peut pas fermer les yeux là-dessus et dire "je ne m'en occupe pas". »

Jacques Fillion a répondu que la solution ne consistait pas à rendre les résidences privées compétentes pour dispenser les soins d'un CHSLD. « Quand une résidence privée n'est plus en mesure de donner les soins à une personne

devenue trop lourde, c'est à elle de la déclarer et d'initier les démarches pour une relocalisation », a-t-il indiqué.

Le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, Pierre Gabrièle, a abondé dans le même sens. « Les personnes hébergées sont des citoyens à part entière. Ce n'est pas parce que quelqu'un a un problème de sénilité qu'on ne doit pas respecter ses choix. La seule obligation d'agir de l'État, c'est si la personne est en danger. »

Le sous-ministre a cependant convenu à cet égard qu'à partir du moment où une personne ne reçoit plus les services adéquats pour son état, il faut la sortir de la résidence, même si ses proches s'y opposent. « Faut parler à la famille. Si elle maintient sa position, on sera pas frileux, on va aller jusqu'au bout et relocaliser la personne », a-t-il assuré.

### LES PERMIS

Même logique à propos des permis. M<sup>me</sup> Fillion et Gabrièle ont expliqué au coroner que la question n'était pas de savoir à quel moment, par exemple, la propriétaire du Centre Montserrat, qui héberge des personnes en lourde perte d'autonomie, devait faire une demande de permis.

« Ça ne se pose pas comme ça, a objecté Jacques Fillion. Je vous donne un exemple. Ma mère est en perte d'autonomie importante. On évalue ses besoins à quatre heures de soins par jour.

Moi et ma famille, on se mobilise. On lui trouve un milieu qu'on considère adéquat et on compense l'écart entre le requis et le dispensé. Tout se passe là. Comment on gère l'écart. »

Le sous-ministre a renchéri en disant que ce n'est pas parce qu'une personne est en lourde perte d'autonomie dans une résidence que ça prend un permis. « C'est pas le permis qui règle le problème. C'est la mise en réseau de services. Et quand ce n'est plus possible, c'est de sortir la personne et de la réorienter », a-t-il répété.

Interrogé sur l'existence de maisons clandestines, le représentant de la Régie a répondu qu'il n'y avait pas, à sa connaissance, de résidences qui opéraient de façon illicite sur le territoire. Pour la dernière année, il a fait état de 32 signalements pour 20 résidences. Jacques Fillion dit que dans 19 cas sur 20, on a réussi à faire de la relocalisation sur une base volontaire et que dans un seul cas, on a dû aller chercher un mandat d'inspection.

Le délai moyen pour obtenir une place dans un CHSLD varierait entre zéro et deux ans. Le coût moyen d'hébergement d'une personne serait de 50 000 \$ par année, moins la contribution du bénéficiaire.

## HAUSSES DE TAXES À QUÉBEC

### Le maire vient s'expliquer devant le caucus régional

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

Jean-Paul L'Allier a eu beau, hier matin, faire la preuve implacable et comptable de ses augmentations de taxes, le député Michel Côté reste convaincu que l'écart entre les promesses et la proposition de budget de la Ville de Québec risque de ternir l'image du gouvernement du PQ.

Invité à venir expliquer le budget qui sera soumis demain au conseil municipal, le maire de Québec, accompagné de Jacques Jobin, a répondu aux questions des députés du caucus régional du Parti québécois réuni hier matin. « On s'est expliqué, a relaté M. Côté. J'ai exprimé mes inquiétudes et ils ont répondu. Mais, je ne suis pas entièrement convaincu. »

La semaine dernière, M. Côté a émis des réserves au sujet du budget proposé par Québec. Il a déploré notamment une hausse de taxes supérieure au maximum prévu de 5 % pour les citoyens des anciennes villes de Sainte-Foy (+8 %), Sillery (+8 %), Saint-Augustin (+7 %) et Cap-Rouge (+6,5 %).

En marge des réponses obtenues hier matin, des zones grises demeurent. M. Côté a demandé, en vain, le montant des coûts de transition pour les trois prochaines années. Il ne comprend pas non plus la hâte de Québec pour effectuer le rattrapage fiscal, étant donné la possibilité d'étaler le tout sur 10 ans. Il aimerait aussi savoir « où sont passés les 18 millions \$ d'économies de l'an dernier ». Chose certaine, « il y a encore des choses qui restent à clarifier », a tranché M. Côté, qui insiste du même souffle qu'il ne veut pas « s'ingérer dans les affaires de la Ville ».

Par-dessus tout, le député de La Peltre craint que les électeurs concernés par des hausses de taxes plus élevées que prévues conservent de l'exercice budgétaire l'image d'un gouvernement qui ne tient pas ses promesses. « C'est pas juste une affaire de circonscription, c'est une affaire de gouvernement. On a dit que le maximum d'augmentation serait de 5 %, c'est une question de principe. »

Croisé au sortir de sa rencontre avec les députés péquistes de la capitale, M. L'Allier a fait un bilan positif de la rencontre. « Il faut s'expliquer, et c'est ce qu'on a fait », a-t-il admis.

Quant au ministre responsable de la région, Rosaire Bertrand, il s'est dit également satisfait des échanges d'hier matin. « Notre rôle n'est pas de se substituer à l'opposition, mais de s'assurer que les engagements sont respectés. On a eu cette assurance », a-t-il résumé.

### EN BREF

#### Le pôle Nord au Vieux-Port

■ Quelque 350 enfants de la région de Québec se sont retrouvés au Pôle Nord, hier, plus précisément au Vieux-Port, pour le 12<sup>e</sup> spectacle de Noël de l'Organisation pour la sauvegarde des droits des enfants (OSDE). Des élèves de la première à la quatrième année des écoles Sacré-Coeur, Saint-Pie-X, Sainte-Marie et Chanoine-Côté étaient accueillis par à peu près tout ce que la région compte de mascottes, l'ours Bobo des Pharmacies Brunet, le lapin de Nestlé, l'éléphant de l'Industrielle-Alliance, une dizaine en tout, pour faire vivre une journée spéciale à ces enfants qui n'ont pas toujours la vie facile. On leur avait préparé des ateliers de bricolage, des concours, un spectacle qui présente les Noël d'autres cultures et une remise de cadeaux. Chaque enfant recevait un habit de neige en plus des jouets. L'OSDE est basée à Montréal mais organise plusieurs fêtes de ce genre à différents moments de l'année. L'organisation s'intéresse surtout aux lois qui touchent le divorce, la garde d'enfants, la pauvreté, en organisant des conférences internationales, en finançant des projets de recherche. L'OSDE s'est entre autres intéressée de près à la mise en œuvre de la médiation familiale. « Aujourd'hui, à Montréal, 40 % des enfants vivent sous le seuil de la pauvreté, c'est un véritable désastre », rappelle Ricardo Di Done, qui a fondé cette organisation après avoir livré une lutte de 16 ans pour avoir la garde de son fils. P.A.

Le député Michel Côté reste toutefois sceptique

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

## La mal-aimée Gaspésie du Nord

Les fonctionnaires font obstacle à son développement, dénonce Matthias Rioux

HENRI MICHAUD  
Collaboration spéciale

■ MATANE — Déjà mal en point, le développement de la Haute-Gaspésie se heurte aux tracasseries des fonctionnaires, dénonce Matthias Rioux. Des projets ont déjà avorté et d'autres seraient en péril.

« Le message de Bernard Landry ne passe pas, affirme le député de Matane. Je ne sais pas si ça bloque en région, à Québec ou à Montréal, mais les dossiers n'avancent pas. Ça m'écoeure de dire ça, mais certains fonctionnaires ne font pas leur travail. »

Le député aurait identifié les coupables, mais il refuse de dévoiler des noms. « Je ne veux pas nuire aux projets qui sont sur la table. Mais ma patience a des limites. »



Matthias Rioux soutient que les fonctionnaires multiplient les tracasseries.

« Pendant huit ans, je me suis comporté comme un commissaire industriel. Avec l'aide du CLD de la Haute-Gaspésie, nous avons déniché des promoteurs sérieux, qui avaient de l'argent. Mais c'est dans la machine que ça bloque, surtout lorsqu'on parle de cette MRC. Chaque fois qu'un dossier avance, nous nous demandons quelle tuile va nous tomber dessus. Ça me révolte. »

### PLAIDER LA PAUVRETÉ

Pourtant, rappelle-t-il, la Haute-Gaspésie bénéficie aussi des avantages offerts en marge du plan de relance de la péninsule. « Mais on oublie la Gaspésie du Nord. Nous en sommes rendus à plaider notre pauvreté pour nous développer. »

Plusieurs projets sont actuellement sur la table, pour près de 400 emplois. Parmi ceux-ci, il y a la relance de Biotepp, une entreprise qui souhaitait

produire des insecticides biologiques. Deux entreprises informatiques, Inkbank et Compubeq, éprouvent des difficultés à cheminer dans les dédales de la machine gouvernementale. Les promoteurs du second projet, qui garantissent une mise de fonds de 1 million \$ sur un projet de 6 M\$, songeraient même à s'installer ailleurs.

La Haute-Gaspésie est aussi en concurrence avec l'Italie pour un projet de transformation de quartz, abondant sur le territoire de la péninsule. L'entreprise, une multinationale du Venezuela, qui œuvre notamment dans l'aluminium, créerait 200 emplois.

« La région doit être solidaire de Chandler et de Murdochville, soutient le député Rioux. Mais, lorsqu'on parle de la Haute-Gaspésie, il y a toujours des *fonfons* qui ne croient pas aux projets présentés. »

### PAS LE SEUL

Le député n'est pas le seul à se plaindre. Le préfet Laval Lévesque estime que la Haute-Gaspésie demeure jusqu'ici le parent pauvre du développement économique de la péninsule. « Lorsque certaines villes (Chandler et Murdochville) connaissent des difficultés, les autres localités doivent être solidaires, rappelle-t-il. Or, notre MRC connaît des difficultés depuis plus de 20 ans, et personne ne semble s'en soucier. »

La situation économique de la Haute-Gaspésie n'a cessé de se détériorer depuis la fermeture de Mines Madeleine, en juin 1982. Certes, des efforts de relance ont été déployés mais plusieurs entreprises ont fermé leurs portes depuis. La Microbrasserie Bas-Saint-Laurent—Gaspésie et Gaspé Cosmétiques ne sont que deux exemples des efforts avortés de relance. Plus à l'est, les communautés se vident année après année et la fermeture de Mines Gaspé — plusieurs travailleurs provenaient de la Haute-Gaspésie — n'a rien pour rassurer.

La Haute-Gaspésie conserve d'ailleurs le titre peu enviable de « MRC la plus en difficulté au Québec ». Certes, le projet de développement des Chie-Chocs créera des emplois, mais une large part des 62 M\$ seront investis dans les infrastructures.

## Le cadeau de Noël de la station maricole



La Station maricole de Cap-aux-Meules, aux îles-de-la-Madeleine, a pris possession de son nouveau navire, le « Mytilus », construit par Les Entreprises Léo Leblanc et Fils au coût de 320 000 \$. Lors d'une cérémonie au quai de Cap-aux-Meules, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Maxime Arseneau, a donné le coup d'envoi au navire en présence de nombreux invités. Le « Mytilus », rattaché à la Station maricole, permettra au personnel scientifique d'effectuer des voyages en mer pour vérifier sur place les lieux de recherches sur la culture des pétoncles, des moules bleues et des myes. Sur la photo, de gauche à droite, MM. Bruno Myrand, directeur de la Station maricole, Jean-Guy Turbide, capitaine du « Mytilus », Maxime Arseneau, ministre, et Camil Leblanc, directeur général des Entreprises Léo Leblanc et Fils. A. H.

### CENTRE D'APPELS À CAPLAN

## Il manque une vingtaine de téléphonistes sur les 200 requises

ACI Telecentries y va d'un tirage de 1000 \$ et recrute au Nouveau-Brunswick

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ CAPLAN — Le centre d'appels d'ACI Telecentries à Caplan enclenche de nouveaux moyens pour accélérer l'embauche de personnel, dont le recrutement de candidats au Nouveau-Brunswick et le tirage d'un montant de 1000 \$ parmi les postulants.

Ces mesures s'ajoutent à la mise en place, avec la collaboration du Centre local d'emploi et de la commission scolaire Eastern Shores, d'un programme de formation pour améliorer la qualité de l'anglais des candidats. L'instauration d'un service de transport en commun donnerait aussi une chance à la compagnie de joindre des gens aux extrémités du territoire de recrutement, entre Port-Daniel et Escuminac, où les candidats anglophones sont plus nombreux.

ACI Telecentries est à une vingtaine de téléphonistes près d'atteindre son objectif, fixé à 200 pour l'année 2002 à Caplan. La directrice de ce bureau, Colette Bertrand, refuse de parler de déception pour expliquer un recrutement un peu plus lent que prévu.

« J'aurais aimé atteindre l'objectif de 200 téléphonistes avant la fin de l'année. C'est encore possible. Nous en avons 180, et 13 employés cadres. Sinon, ça ira au début de 2003 », note M<sup>me</sup> Bertrand.

Les contrats que la firme du Minnesota doit honorer avec son centre d'appels gaspésien sont justement liés à des clientèles américaines, ce qui oblige les candidats recrutés pour Caplan à parler couramment l'anglais. Les besoins seront grandissants au début de 2003, puisque Colette Ber-

trand situe à 100 personnes les besoins en personnel pour le début de la nouvelle année. Encore là, il s'agit de contrats auprès de compagnies américaines, visant des clientèles de nos voisins du sud.

« Cent nouveaux postes de travail sont actuellement aménagés au deuxième étage de l'édifice. Nous avons les emplois pour les gens d'ici. La compagnie continuera le travail (dans d'autres centres d'appels si elle ne peut y parvenir à Caplan). Mais nous sommes satisfaits de nos installations de Caplan. Il n'y a pas de roulement de personnel ici, si on compare à d'autres centres d'appels », explique Colette Bertrand.

La compagnie recrute en outre dans le nord du Nouveau-Brunswick, « évidemment, parce qu'il y a une population bilingue à Campbellton. On attire des gens pour Caplan », note-t-elle.

Puisque les 100 nouveaux postes de travail peuvent servir sur deux factions, ils pourront recevoir 200 nouveaux employés, et porter à 400 la main-d'œuvre d'ACI à la fin de 2003. Cet objectif était d'ailleurs identifié dès l'annonce de la venue de la firme, en février. Des contrats de services liés à des clientèles francophones devraient s'ajouter aux tâches des téléphonistes l'an prochain.

Colette Bertrand s'attend à ce que la MRC de Bonaventure statue sur l'organisation d'un transport en commun dans la Baie-des-Chaleurs tôt en 2003. Le préfet Jean-Guy Poirier assure que les maires ne lésineront pas. « Le transport devra servir d'autres clientèles que celle du centre d'appels pour être viable. Il ne faut pas instaurer une navette et l'abandonner peu de temps après. Nous voulons faire un sondage tôt en janvier, et déterminer la faisabilité dans le courant de l'hiver. »

**ROOTS**  
www.watchroots.com

Garantie 3 ans  
Changement de pile à vie

**Succursales**

- Place de la Cité 656-6657
- Galeries de la Capitale 627-8278
- Galeries Charlesbourg 622-1075
- Carrefour Charlesbourg 626-2141
- Place l'Ornière 843-1730
- Place des Quatre-Bourgeois 659-1555
- Galeries Chagnon 835-3756
- Carrefour Beauport 661-5782
- Place Fleur de Lys 649-7778

**FANTASIA**  
Tout acier  
110\$

**WEBSTER**  
BIJOUTERIE

www.bijouteriewebster.com

D'ICI, ON VOIT BIEN POURQUOI ON DIT MONTAGNE SUR MER!

Unique au monde. 800 mètres au dessus du niveau de la mer, 36 pistes panoramiques en cinémascope sur Charlevoix et un enneigement exceptionnel... Tant que vous ne l'aurez pas descendu, vous n'aurez rien vu!

**DESCENDEZ POUR VOIR!**

**LE MASSIF**  
Montagne sur Mer!

www.lemassif.com

1 877 536-2774

0 \$ PAIEMENT AVANT  
**90 JOURS**  
 FINANCEMENT<sup>††</sup>  
 OU  
 LOCATION\*

0 \$ DÉPÔT DE  
 SÉCURITÉ  
 À LA LOCATION\*

**Il y a des choses trop emballantes  
 pour être emballées !**



Meilleure voiture  
 économique 2002



De nouveau  
 « Le meilleur achat de sa catégorie »  
 Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

**Les Mazda Protégé.  
 Toujours les plus vendues au Québec. ♦**

**Mazda Protegé SE 2003**

Louez à partir de **189\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
 COMPTANT INITIAL DE 2 100 \$

OU Obtenez **1,9%** de financement à l'achat  
 jusqu'à 36 mois<sup>†</sup>

« Le meilleur achat de sa catégorie »  
 Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval



Meilleur achat  
 Carguide 2003

**Mazda Protegé5 2003**

Louez à partir de **255\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
 COMPTANT INITIAL DE 2 100 \$

OU Obtenez **1,9%** de financement à l'achat  
 jusqu'à 36 mois<sup>†</sup>

Camionnette importée la plus  
 vendue au pays depuis 15 ans. ♦



**Mazda B3000 Dual Sport, cab. allongée 2003**

Louez à partir de **295\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
 ET **0\$** COMPTANT

OU Obtenez **0%** de financement à l'achat  
 jusqu'à 48 mois<sup>†</sup>



Meilleur achat  
 Carguide 2002

**Mazda Tribute DX 2003**

Inclus : roues de 16 po en alliage,  
 porte-bagages de toit et régulateur de vitesse.

Louez à partir de **299\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
 COMPTANT INITIAL DE 2 800 \$

OU Obtenez **1,9%** de financement à l'achat  
 jusqu'à 36 mois<sup>†</sup>

★★★★★  
 Indice de sécurité  
 le plus élevé lors



**Mazda MPV DX 2003**

Louez à partir de **299\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
 COMPTANT INITIAL DE 3 000 \$

OU Obtenez **1,9%** de financement à l'achat  
 jusqu'à 36 mois<sup>†</sup>

OU louez à **369\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS\* ET **0\$** COMPTANT

« Le meilleur achat de sa catégorie »  
 Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval



**une route, un rêve**  
 En décembre, faites l'achat ou la location  
 d'un de nos modèles neufs et un don de 20 \$  
 sera remis au profit de :



**PRÊT À ROULER** NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.  
**GARANTIE LEADERSHIP MAZDA** Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.  
**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA** Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



Les concessionnaires Mazda du Québec



INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.  
 \* Rapports de l'IIAC 2001 et 2002. \*\* Indice de sécurité le plus élevé accordé par la NHTSA des É.-U., à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impacts frontal, latéral et arrière.  
 † Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Autres taux de financement disponibles. †† L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat ou à la location sur toutes les Mazda 2003 neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 90 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. \* Taux de location personnalisée Mazda : offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protégé SE 2003 (modèle J4KMS38A00), des Mazda Protégé 2003 (modèle J5TSS38A00), des Mazda B3000 2003 (modèle J4KMS38C00), des Mazda Tribute DX 2003 (modèle W4SS38A00) et des Mazda MPV DX 2003 (modèle J402738A00) neufs. Comptant initial au échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité. Aucun comptant initial sur la camionnette B3000 et sur la MPV DX pour l'offre à 369 \$ par mois. Aucun paiement mensuel requis sur la location les premiers 90 jours. Le premier des 3 mois sera payé par votre concessionnaire. Le 91<sup>e</sup> jour suivant la livraison du véhicule admissible à cette offre, le locataire commencera à verser la première de 47 mensualités. Voir votre concessionnaire pour les détails complets de cette offre. Offres soumises à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 C le km additionnel. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.  
 Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres à une durée limitée à compter du 16 décembre 2002.

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## La guerre du golfe

Les Gaspésiens et les Nord-Côtiers risquent de devenir les innocentes victimes du différend qui oppose Ottawa et Québec dans le dossier de l'exploration gazière et pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent. Marquées durement par le chômage et l'exode, ces populations méritent mieux qu'une chicane fédérale-provinciale.

Après les progrès du début de l'automne, les échanges entre les deux gouvernements se corsent depuis quelques jours, manifestement pour des considérations purement politiques. Ottawa se montre tatillon pour ne pas faire de cadeau à un gouvernement péquiste peu populaire et de surcroît, en fin de mandat. Pourquoi Jean Chrétien ferait-il avancer un dossier pour redorer l'image des troupes de Bernard Landry et aider un gouvernement souverainiste à diminuer le taux de chômage? C'est beaucoup demander au chef libéral chez qui le désir de mater les péquistes est plus grand que celui de contribuer au développement économique du Québec.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Pourtant, les Gaspésiens et les Nord-Côtiers sont encore aussi Canadiens que les gens de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, qui eux ont vu depuis longtemps leurs gouvernements obtenir l'accord du fédéral pour exploiter leurs ressources naturelles.

Bien sûr, Ottawa ne doit pas approuver des projets à l'aveuglette. Comme le dit le ministre fédéral Herb Dhaliwal, il faut examiner les impacts environnementaux et préciser les juridictions. Très bien, en autant que la même rigueur et les mêmes règles prévalent pour tous et qu'elles ne cachent pas des calculs politiques et ne visent qu'à punir Québec d'avoir osé émettre ses propres permis. Québec ne doit pas être traité différemment de Terre-Neuve ou de la Nouvelle-Écosse.

À la lenteur d'Ottawa s'oppose dans ce dossier une précipitation suspecte de la part de Québec qui veut que les forages débutent à l'été. L'exploration gazière et pétrolière apparaît comme la planche de salut pour sauver l'Est du Québec. Il est vrai que l'on tirerait là beaucoup plus d'emplois, en quantité et en qualité, que ceux générés par un centre d'appels. Mais tout de même, évitons de susciter trop d'attentes en Gaspésie et sur la Côte-Nord.

La perspective de 4000 nouveaux emplois est certes attrayante. Mais encore faut-il s'assurer que les emplois rêvés se concrétiseront et ne viendront pas en mettre d'autres en péril, notamment dans l'industrie touristique et celle de la pêche. Ce n'est pas pure fantaisie de se poser ces questions. Évidemment, Hydro-Québec et ses partenaires privés présenteront toujours les choses en mettant en évidence les 330 millions \$ d'investissements et les milliers d'emplois créés. Comme gouvernement, il faut cependant une vue d'ensemble cohérente. Un exercice difficile à faire lorsque les yeux sont rivés sur un agenda politique.

## Un vote libre

Le chef de l'opposition à la Ville de Québec, Jacques Langlois, avait promis que le vote libre serait la norme au sein de son parti lorsque se présenteraient des dossiers controversés. À la veille de l'adoption du budget 2003, M. Langlois aurait intérêt à se remémorer cet engagement pour éviter l'éclatement de son parti.

Il faudra se faire à l'idée. L'adoption du budget à la Ville de Québec amènera à chaque année son lot de chicanes au sein de l'opposition. Il serait en effet impossible que ces élus, qui défendent des intérêts si divergents, puissent s'imposer une sévère ligne de parti sans créer de graves remous dans leurs rangs.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

M. Langlois avait étouffé les critiques dans l'œuf, l'an dernier, en permettant à ses conseillers de voter publiquement pour ou contre le budget en fonction des intérêts de leurs électeurs. L'opposition n'avait pas souffert de cet exercice et le chef devrait agir de la même façon cette année. Si le budget était adopté, les dissidents devront se rallier à la majorité. Et si le budget était refusé, les élus n'auront d'autre choix que de refaire leurs devoirs, tout en gardant en tête que chaque jour de retard occasionnerait des frais de 85 000 \$ aux contribuables.

Voilà ce qu'on appelle vivre en démocratie.

DES HIPPODROMES SOUS PERFUSION...



CHRONIQUE POLITIQUE

## Ces Indiens qui voient tout en rouge

David Ahenakew s'excuse. Comme Yves Michaud. Comme Jean-Louis Roux... Minute! Il ne faudrait pas tout mélanger. C'est à la demande de plusieurs lecteurs que j'aborde cette « affaire Ahenakew » qui bouleverse le Canada hors Québec, mais n'a eu jusqu'ici que peu d'échos. Pudeur devant des propos inimaginables? Ou désintéressé pour un ancien chef des Premières Nations qui est un illustre inconnu ici? Le silence occulte une réalité: les leaders amérindiens ont l'anathème facile.

David Ahenakew fut grand chef au début des années 80, ce qui lui donne automatiquement le titre (honorifique) de sénateur, et lui valut l'Ordre du Canada. Un homme tout à fait respectable donc, surtout dans le reste du pays. Vendredi dernier, devant plusieurs centaines de leaders autochtones, le vénérable s'est laissé aller.

« Cela fait 40 ans que je répète aux fonctionnaires de la Saskatchewan qu'on va prendre le contrôle de la province [à cause du taux de natalité des Amérindiens]. C'est nous qui allons former le gouvernement et vous — les Blancs — vous serez les Indiens et nous les patrons. Vous feriez mieux de vous préparer à ça... »

Dans le même discours, qui a duré 45 minutes sans que personne ne l'interrompe, il a raconté l'histoire de « son petit-fils de six ans qui fréquente une école de Saskatchewan pleine d'Hindous, de Pakistans, d'Afghans, de Blancs, qui tous le traitent de « sale petit Indien ». Mais c'est le plus fin garçon de son école... C'est comme ça que ça commence, à six ans... »

David Ahenakew en avait gros sur le cœur ce vendredi-là lorsqu'un journaliste de la *Star Phoenix* de Saskatoon lui demanda de préciser cet autre commentaire sur la toute-puissance des juifs en Allemagne autrefois, au Canada aujourd'hui... Dans une incroyable tirade qu'on hésite à citer tant elle est outrancière, le chef indien s'en prend à ces juifs qui contrôlent tout... Selon la traduction de la Presse canadienne, il a notamment dit que « les nazis voulaient nettoyer le monde [des juifs] et Hitler a eu raison de vouloir en brûler [“ fry ”] six millions. »



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Il lui a fallu quatre jours pour s'excuser, demander pardon aux juifs et abandonner toutes ses responsabilités dans les assemblées autochtones. Il reste encore à savoir si, comme le représentant des joueurs de hockey professionnel, Alan Eagleson, on lui retirera l'Ordre du Canada. Et le gouvernement de la Saskatchewan étudie la possibilité de porter des accusations pour incitation à la haine, en vertu du Code criminel.

Le pauvre Jean-Louis Roux a dû immédiatement démissionner de son poste de lieutenant-gouverneur du Québec pour une mauvaise blague de carabin. Et sans redonner tous les détails de l'affaire Michaud, rappelons que le « Robin des Banques » fut blâmé par l'Assemblée nationale, unanime, en 24 heures, sans procès, et pour beaucoup moins que cela.

Michaud s'adressait à un ami qu'il fréquentait à l'occasion chez le coiffeur, Léo Kolber, un des leaders de la communauté juive de Montréal, sénateur et champion des grosses banques. Michaud avait comparé le sort des juifs à ceux des Arméniens et des Palestiniens et on l'avait accusé de banaliser l'holocauste. On en débat encore, mais le fait est qu'Yves Michaud a été condamné sans appel.

Dans le cas de David Ahenakew, les politiciens fédéraux se sont tenus plutôt loin de l'affaire, profitant du fait que le Parlement est en congé. Dans les journaux du Canada anglais, tout en condamnant les propos, on prend l'affaire avec circonspection. Certains mettent le dérapage sur

le compte de l'âge, 68 ans, et de la maladie. Et on n'oublie pas que, dans les Forces armées en Europe, dans les années 50, Ahenakew a fréquenté des Allemands qui lui ont lavé le cerveau.

L'affaire Ahenakew a pris tant d'ampleur parce que ses propos visent le peuple juif, l'un des plus persécutés de l'histoire de l'humanité. Mais elle n'est pas un accident, ni un moment d'égarement dû à l'âge ou à la maladie. Les remarques du chef Ahenakew s'inscrivent dans une longue suite d'attaques racistes contre les Blancs qui, il est vrai, ne leur ont pas réservé un sort enviable au Canada.

Quand Ahenakew s'en est pris à la Saskatchewan — « Nous serons au pouvoir et vous serez nos Indiens » — il évoqua, dans une incroyable poussée revancharde, l'état ethnique dont il rêve. D'ailleurs, quand il dirigeait l'Assemblée des Premières Nations, n'a-t-il pas déclaré que « le racisme est aussi canadien que la soirée du hockey ».

Le successeur d'Ahenakew à l'Assemblée, Matthew Coon-Come, participant à la Conférence des Nations unies sur le racisme, à Durban, a déclaré que « le Canada est un État raciste », comparant la situation des Indiens à celle des Noirs d'Afrique du Sud. L'actuel chef des Premières Nations de la Saskatchewan, Perry Bellegarde, a quant à lui comparé le sort des enfants autochtones envoyés dans les pensionnats à ceux des juifs: « Ils ont survécu à un génocide eux aussi. »

Et puis, il faut bien le dire, jamais les chefs autochtones n'ont-ils été aussi vitrioliques que lorsqu'ils s'en sont pris aux dirigeants québécois. Faut-il rappeler les comparaisons entre les S.S. et les agents de la Sûreté du Québec pendant la crise d'Oka. Les caricatures de Lucien Bouchard dont la couette évoquait facilement le profil de Hitler? Et les campagnes de Matthew Coon-Come, alors grand chef des Cris, aux États-Unis contre le « génocide » auquel le gouvernement du Québec et Hydro-Québec se livraient à la baie James?

Les propos de David Ahenakew ne peuvent même pas s'expliquer tant ils sont inexcusables. Mais je comprends les Québécois qui m'ont écrit: « Nous, on n'est pas surpris, on a déjà donné... »

CARREFOUR DES LECTEURS

### Une très Petite vie!

Le spécial de Noël de *La Petite vie* a justifié le P majuscule de son titre. Nous avons eu droit à une émission où on a manqué de respect envers les petites personnes (jeux de mots faciles avec « nain »), envers les missionnaires, la religion et même la musique country! En ce temps de Noël où on pense plus à paix, à amour, au partage, au respect, on se serait attendu à mieux. On s'est même servi de Céline Dion de qui on aurait pu attendre autre chose pour hausser le niveau, très bas, de cette émission. Les auteurs lui ont prêté un texte et une allure au même niveau inférieur. J'ai écouté jusqu'à la fin pour voir jusqu'où la bêtise humaine pouvait aller. Céline Dion était-elle en manque de visibilité ou en manque d'argent pour accepter un tel abaissement? Au fait, combien ce spécial a-t-il coûté à Radio-Canada, à nous Canadiens?

Réal Mercier  
Beauport

### Bravo à Vivian Labrie

Eh oui! La loi 112 contre la pauvreté et l'exclusion a été adoptée à l'unanimité. Mille bravos à Vivian Labrie et à son équipe, et une étoile au front de chacune et de chacun des élus de l'Assemblée nationale.

Marthe J. Pelletier,  
Québec

### Les taxes, pas plus de 5%

Le taux de la taxe foncière ne devait pas excéder 5% dans les promesses d'avant fusion; maintenant, le maire de Québec en propose 8%, ajoutant un taux d'inflation de 3% aux 5% de rattrapage pour les municipalités de l'ouest; en faisant ainsi, il espère que le rattrapage soit terminé en moins de six ans au lieu des 10 ans mentionnés dans les plans de fusion. Les propriétaires savent que l'infla-

tion se traduit dans le rôle d'évaluation des immeubles. En incluant le taux d'inflation et dans le taux de la taxe foncière et dans la valeur des immeubles, on impute l'inflation deux fois. Et tout cela sans augmentation de service, bien au contraire. À Sillery, selon les tableaux de M. L'Allier, le taux de la taxe foncière devra subir une majoration de plus de 50% au cours des six prochaines années pour atteindre le taux moyen actuellement envisagé de 1,50\$ (taux qui pourrait fort bien avoir une tendance vers le haut). Pendant ce temps, les rôles d'évaluation devraient croître d'au moins 25%. Cela signifie que le citoyen moyen de Sillery verra son compte de taxes augmenter d'au moins 87,5% (150% x 125%) au cours des six prochaines années. Peu de gens bénéficieront d'une telle hausse de revenus. Le maire L'Allier ne l'a pas expliqué lorsqu'il vendait son projet de fusion. Actuaire-conseil, j'ai participé à la fu-

sion d'au moins 50 municipalités dont Beauport, Charlesbourg, Chicoutimi, Jonquière, Baie-Comeau, Drummondville, etc. Je n'ai jamais vu de réduction de coûts pour le contribuable. Quand on fusionne les syndicats, leurs conventions collectives, on ne fait pas la moyenne de leurs rémunérations et de leurs avantages sociaux. On donne à tous les employés la plus généreuse des conventions, ce qui aboutit à une hausse des coûts. M. L'Allier le savait et il n'en a pas parlé. Jacques G. Parent  
Sillery

### Équité fiscale?

Il est navrant de constater que des contribuables comme M. Sylvain Sauvé tombent dans le panneau de la désinformation sur l'équité fiscale. Certes, il est mécontent d'être affligé d'un taux de taxation de 1,91\$, lui qui verse déjà entre 50 et 80% de son salaire en taxes, droits, permis, impôts

et autres contributions toutes dirigées vers l'État. Il aimerait probablement payer un taux de taxation de 1,17\$ comme son voisin, mais il prétend que son voisin soit lui aussi perdant. Comme ça tout le monde est égal, c'est le principe sacro-saint de l'équité selon le Parti québécois.

Paul Silverman  
Sainte-Foy

### Capitale ou Vieille Capitale?

Quelle est donc cette manie d'identifier Québec par Vieille Capitale? Qu'a-t-elle de si vieux? C'est la capitale de la province, point. N'est-ce pas? Quand donc les journalistes du SOLEIL se moderniseront-ils? Vieille Capitale, c'est à l'air poussiéreux, ancien, dépassé, québécois même. Un petit effort, s.v.p.  
Yves Deschênes  
Charlesbourg

## EN BREF

## TROIS-PISTOLES

## Le projet de barrage se poursuit

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le projet de barrage sur la rivière Trois-Pistoles n'est pas mort. Selon le promoteur, Jean-Marc Carpentier, les travaux d'excavation recommenceront dans les prochains jours. Ce dernier prétend n'avoir toujours reçu aucune offre de dédommagement de la part du gouvernement et être en droit de continuer. Pour le promoteur, ce n'est pas une question d'argent, mais de principe. « Nous ne voulons pas être pénalisés. Nous avons tous les permis nécessaires pour faire avancer notre projet; tout ce qui manque, c'est le décret qui approuve les plans et devis. Nos avocats nous disent que le gouvernement est obligé de l'émettre. S'il faut, nous irons devant les tribunaux pour l'obtenir. » Les travaux d'excavation qui recommenceront dans les prochains jours seront faits sur les terrains de la municipalité et non au bord de l'eau. M.L.

MEURTRE À DÉGELIS  
Deux témoins contredisent Shawn Roy

MARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Shawn Roy se trouvait au bar Mon Copain de Dégelis, tôt le soir de la mort violente de Patrice Beaulieu, le 6 novembre 2001. Il en serait sorti et y serait revenu à plusieurs reprises.

C'est la version de deux témoins qui y travaillent et que la Couronne a fait entendre en contre-preuve. Ce faisant, ils contredisent la version de l'accusé, selon laquelle il ne se serait présenté au bar que vers 1 h 30.

Colette Lévesque, serveuse, a affirmé que Shawn Roy et son colocataire, Ken Laplante, se trouvaient au bar dès son arrivée à 18 h. Le duo aurait quitté l'établissement vers 19 h 30, pour y revenir vers 21 h 30. Ils seraient sortis de nouveau vers 23 h 30 pour réapparaître vers 0 h 45. Ces heures ont été corroborées par le portier, André Dubé.

M<sup>me</sup> Lévesque a expliqué qu'il était facile de voir qui faisait quoi, puisque le

bar était tranquille et qu'elle connaissait bien Shawn et Ken.

Dans sa plaidoirie, l'un des avocats de Shawn Roy, M<sup>re</sup> Marcel Guérin, a tenté de faire ressortir les contradictions des témoins de la Couronne, qualifiant ces derniers de fleffés menteurs. « L'enquête a été bâclée. Rien ne relie M. Roy à ce meurtre. Il n'était pas là. Les témoignages de Laplante et "X" (dont on ne peut révéler l'identité en raison de son âge) se contredisent. Ils sont mensongers et invraisemblables. La mère de la victime (et répartitrice) ne relie la voix de

Shawn Roy à l'appel qu'en janvier, alors que son arrestation avait été amplement médiatisée. Il n'est pas un ange. C'est un vendeur et un consommateur de drogue, mais pas un assassin. Je vous demande de tout rejeter et de l'acquitter. »

En poursuite, M<sup>re</sup> James Rondeau a fait valoir les témoignages des experts, qui prouvent que l'enquête n'a pas été bâclée. Il a souligné ce qu'il

considère comme étant les éléments importants des témoignages de Laplante et de « X », qui, selon eux, se trouvaient dans la voiture taxi au moment du drame.

« Ken dit avoir vu Shawn frapper la victime à la tête. La pathologiste confirme que Patrice Beaulieu a été frappé à la tête. "X" ajoute

l'avoir vu frapper avec son fusil. Le pathologiste dira que la victime a été frappée avec un objet contondant, qui peut être un fusil. »

Des contradictions dans le témoignage de « X » et ses déclarations aux policiers, il expliquera que c'est un enfant qui vient d'assister à un meurtre. « Il a toujours dit qu'il avait peur des menaces que lui a faites l'accusé. La grande question est de savoir quel serait l'intérêt de Laplante et de "X" de venir vous raconter des histoires. M<sup>re</sup> Beaulieu dit avoir reçu le signal de détresse de son fils à 12 h 04. Nous ne sommes pas loin du 12 h 03, où le résident de la maison devant laquelle s'est arrêté le véhicule a dit avoir entendu deux coups de feu », dit-il, minant la crédibilité du témoignage de l'accusé.

« Il a dit ne pas être allé au bar avant 1 h 30, alors que deux témoins l'ont vu bien avant. L'ensemble de la preuve démontre hors de tout doute que Shawn Roy a tué Patrice Beaulieu. »

Le juge Richard Grenier complète son adresse aux jurés ce matin. Les sept hommes et cinq femmes seront ensuite séquestrés et commenceront leurs délibérations.

« Ken dit avoir vu Shawn frapper la victime à la tête »

# Ze Kyocera



## KYOCERA:

- Messagerie texte bidirectionnelle
- Internet mobile
- Alerte par vibration
- Pile longue durée
- Le Kyocera est compact et se referme

À PARTIR DE  
**49\$\***



## OU AUDIOVOX:

- Messagerie texte bidirectionnelle
- Internet mobile
- Alerte par vibration
- Sonneries et écrans de veille à télécharger
- À partir de 19\$\*

Passez à un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité.

1 888 4-MOBILE  
zecadeau.ca

allez-y

